

Budget, Annexes, Offres et Devis

1. Descriptif de la démarche.

Afin de pouvoir établir un projet global d'aménagement de nos installations, l'équipe d'animation de la Frégate a sollicité tout un panel d'entreprises spécialisées dans la construction, l'aménagement et l'équipement. Cela représente pas moins de 17 corps de métiers répartis sur l'ensemble du dossier.

A l'issue d'une phase de prise de rendez – vous, nous avons reçu les représentants des diverses sociétés afin de dessiner avec eux les contours de notre demande. Cette étape cruciale a permis de confronter nos demandes et envies face aux réalités du terrain. Sur les conseils des spécialistes, le projet a été conforté, modifié et finalisé.

2. Procédure de sélection des entreprises.

Afin de disposer de l'offre la plus complète possible au moment d'effectuer un choix parmi les devis, l'équipe d'animation a contacté trois entreprises par corps de métier. Nous leur avons alors demandé de nous remettre un devis détaillé ainsi qu'une offre chiffrée pour le travail demandé.

A noter que seuls les devis remis à la date prévue ont été soumis à décision par l'équipe d'animation.

La décision finale quant aux choix d'entreprises tient compte de multiples facteurs tels que :

- La qualité du service proposé
- Les conditions
- L'empreinte locale et régionale de l'entreprise
- L'enthousiasme et le soutien par rapport à notre projet
- L'expérience et le savoir – faire de l'entreprise
- Avis et études des devis avec les jeunes du groupe Mfc Frégate. Cf Réunion du 7/11/2012

Nos choix sont finalement guidés par le souci de collaborer avec les meilleurs partenaires possibles et ce dans l'unique but de produire un projet de qualité.

3. Budget.

Afin de rester dans une logique participative des jeunes de la Frégate, le budget global a été étudié et préparé par Ros Bruno, comptable de son métier et jeune actif au sein de la maison de jeunes.



Projet d'aménagement

| Catégorie | Intitulé | Firme | Prix TVAC | Totaux |
|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------|---------------------|
| Aménagement extérieur | Béton | STICHELBOU SA de MOUSCRON | 47.596,12 € | 105.265,22 € |
| | Elagueur | ARBO TEAM de LEUZE | 738,60 € | |
| | Infrastructures sportives | IDEMASPORT de THIMISTER | 56.930,50 € | |
| Aménagement intérieur | Acousticien | MADE IN ACOUSTIC de BRUXELLES | 123.783,00 € | 252.183,80 € |
| | Ascenseur | OTIS SA de OOSTKAMP | 31.460,00 € | |
| | Climatisation chaud et froid | FRIGOTHERM SPRL de MOUSCRON | 23.706,69 € | |
| | Electricien | E.D SYSTEMS SPRL de DOTTIGNIES | 16.049,39 € | |
| | Menuiserie | SHCD SPRL de MOUSCRON | 39.974,72 € | |
| | Plombier | DELNATTE SPRL de MOUSCRON | 17.210,00 € | |
| | | | | |
| Sécurité | Alarme intrusion | EDS SYSTEM de DOTTIGNIES | 6.782,36 € | 79.224,06 € |
| | Alarme incendie | EDS SYSTEM de DOTTIGNIES | 11.275,99 € | |
| | Escalier de secours métallique | WALCARIUS de MOUSCRON | 60.375,37 € | |
| | Extincteurs | SICLI de BRUXELLES | 790,34 € | |
| | | | | |
| Aménagement de la scène | Eclairagiste scène | INFINI SPRL de HERVE | 29.615,96 € | 266.215,01 € |
| | Scène | SHCD SPRL de MOUSCRON | 3.158,80 € | |
| | Studio et salle polyvalente | Estimation | 233.440,25 € | |
| | Régies son | | | |
| TOTAL TVAC | | | | 702.888,09 € |

Estimation des coûts régie studio et salle polyvalente, établi par Gaëtan issu du noyau participatif des artistes musicaux

Partie studio :

Console SSL AWS 948 : console super analogique 48 pistes (24 faders sensibles avec couches) : **90389,25€**

- préamplis : 2x Neve 1073 DPD : -----**5078€**
- préamplis : 1x TubeTech MP1A : -----**3444€**
- préamplis : 1x Universal Audio 2-610s : -----**2180€**
- préamplis : 2x Chandler Limited Germanium : -----**2580€**
- préamplis : 2x R.M.E Micstasy : -----**7554€**

Section dynamique :

- compresseur : 2x Rupert Neve Portico 5043 : -----**3538€**
- compresseur : 1x Chandler Limited TG1 : -----**3980€**
- compresseur : 1x Tube Tech CL1B : -----**2980€**

Section temporelle :

- TC Electronic System 6000 MKII : ----- **13444€**

Système d'écoute type monitoring :

- 2x Genelec 1037c : -----**7034€**

Horloge et synchronisation numérique :

- Apogee Bigben Studio Clock : -----**1333€**

Microphones :

- Neumann stéréo Set U87 : -----**4899€**
- 1x AKG C12VR : -----**3599€**
- 1x Neumann M147 : -----**2390€**
- Neumann KM 184 stéréo set : -----**1139€**
- 4x Sennheiser MD 421U-2 : -----**1465€**
- 4x Shure SM 57 : -----**516€**
- 1x Electrovoice RE 20 : -----**469€**
- Sennheiser MKH 8040 stéréo set : -----**2090€**
- 1x Shure SM7 : -----**469€**

Retours musiciens :

- 2x Sony MDR 7506 : -----**236€**
- 2x Beyerdynamic DT 770 : -----**296€**

Mobilier technique :

- 4x Rack 19" ERGO-RACK-Y-14 U : -----**2263,2€**
- 2x Support enceintes monitoring Zaor Isostand 35/35-----**796€**
- boîtier silence pour pc mac : -----**1138€**

Total (hors câblages) : 165.299,25€

Régie son salle de spectacle :

- Enceintes infra grave L.Acoustics SB 28 (x2) : -----10.046€
- Enceintes top medium&high frequency (x4) :-----13.744€
- Console de mixage numérique : Soundcraft Si2+ : -----21.888€
- 6 retours de scène NEXO PS 15 :-----13.560€
- 3X Crown XTi 1002-----1.935€

Micros+ accessoires

- 2x SM57 : ----- 218€
- 5x SM58S : -----590€
- 5x BETA57: -----675€
- 1x Sennheiser MKH 8040 Stereo Pair : -----2090€
- 1x BETA52: -----166€
- 1X Shure DMK57-52 : ----- 589€
- 1x D112 : -----158€
- 4x E604: -----444€
- 1X Shure Beta 91A : -----269€
- 10x K&M 25950 shortboom: -----440€
- 2X K&M 252 Black : ----- 528€
- 8x K&M 25600 : -----576€
- 8x Palmer PAN 02: -----464€
- 1x Beyerdynamic M88TG : -----298€
- 1x Sennheiser E 906: -----158€
- 5x Sennheiser E 908 B : -----1240€
- -----TOTAL : 8903€

Total (Hors câblages) : 68.141€

Total matériel Régie spectacle+ Studio =

233.440 ,25€

- Coordonnées de l'entreprise :

Stichelbout sa
94 Boulevard Industriel
7700 Mouseron
056/85/52/52

- Secteurs d'activités :

Matériaux de construction
Béton prêt à l'emploi

- Critères de sélection :

- **Qualité des services proposés**
- **Expérience reconnue dans le métier**
- **Sérieux du suivi du projet**
- **Entreprise régionale**

La Fugate BV

Calcul d'une Dalle de Béton

$$\left. \begin{array}{l} 10 \times 25 \text{ m}^2 \\ 22 \times 14 \text{ m}^2 \end{array} \right\} \underline{\underline{550 \text{ m}^2}}$$

Epaisseur BT ± 15cm Epaisseur = ± 85 m³

A) Prix au m² / BT + pp + treillis 150/5/1.

| | |
|---|--|
| pompe 1 x 312,00 | 312,00 |
| 10 ³ pomp 85 x 5,5 ^e /m ³ pomper | 467,50 |
| BT 85 x 87,5 | 7437,50 |
| treillis 600m ² x 1,64 | 984 |
| Pose 600m ² x 0,60 ^e /m ² | 360 |
| Mise en place BT / all BT / 5,80 x 550 = | 3190 |
| | <hr/> |
| | Coeu 550m ² ⇒ <u>12750</u> |
| | <u>23^e 18/m²</u> |

B) Prix au m² / BT / PP + filices Polyprop

1 Sac filices polyp 10^e/m³ x 85 =

| | |
|--|--|
| | 312,00 |
| | 467,50 |
| | 7437,50 |
| | 850 |
| | 3190 |
| | <hr/> |
| | Coeu 550m ² ⇒ <u>12257</u> |
| | <u>22^e 28/m²</u> |
| | HVA |

La Régate E.V.

Deux les 2 cas (A et B)
Sein Compte du Supplément des
travaux (Rampes et Direct) + 1 Homme en
plus de Pompe
Sat - 6,00^e / m² tuyau à partir de 30m²
- 1 Homme par les tuyaux 80,00 / heure

Base à Calculer en plus

- 5⁴ une à 80,00 = 400,00 } 580,00
- 30m² à 6,00 = 180,00 }
Sat au 17² 580 : 550 = 1,05^e
1/2

au plus
FINA


FAX

All Beton nv

Domien Veysstraat 49

8570 VICINTE

Tel. : 056 / 77 77 85 Fax : 056 / 77 77 85 (zelfde nummer)

From : All Beton nv

To : Eugène Lesaffre

Company : Stichelbout sa

Faxnr. : 056 / 840 271

Date : 29 / 10 / 2012

Page(s) : 1 doc. : 26

Subject : Remise de prix

Ref. : La Frégate asbl, Mouscron

Surface : +/- 500 m²

-Mise en place du béton
Tirer à la lettre vibrante
Demi-polissage
Sciage des joints de dilatations

au prix de 5,30 € / m²

-Posé d'un treilli maximum de 150/150/6/6 : à 0,60 € / m²

-Livraison et pose d'un visqueen 0,10 mm : à 0,50 € / m²

-Béton : via Stichelbout

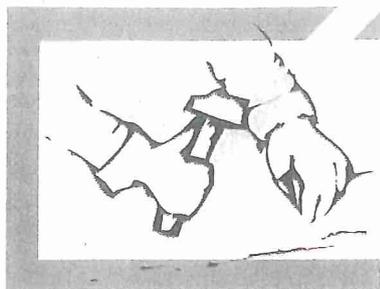
-Prix est valable pour 6 mois et sans tva

-Paiement : endeaans les 14 jours après la réception de la facture.

Sincères salutations,

All Beton nv

Total: 3520 € TTC.



ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

CARLOS

Et fils

Entreprise générale de bâtiment SPRL
97 rue saint-Achaire 7700 Mouscron
Tel : 056.34.12.24 / Gsm : 0479.34.76.86
Fax : 056.34.12.24
www.carlosvanneste.be

N°TVA : 808 525 088
Enreg : BE 08/10/11/1
FINTRO IBAN : BE96 143-0738268-05
BIC : GEBABEBB
Mouscron le 31/11/2012

La Frégate ASBL
Rue du Nouveau Monde n° 178 b
7700 Mouscron

Devis

Aménagement cour haute et cour basse

Mur cour basse

Enlever le cimentage, boucher les trous, couper les trois tas de briques dans le haut

Amener les matériaux à la brouette, déblayages des gravas

Cimentage de tout le mur et le retour. Fournitures et main d'œuvre 4805.00

Corniche

Habillage de la corniche avec du pvc blanc, pose de trois décente d'eaux

Non raccorder aux égouttages. Fournitures et main d'œuvre 2690.00

Sol cour basse et cour haute

Enlever les briques et le carrelage coté mur à cimenter enlever bordure en béton

côté des plaques, creuser pour les fondation du niveau mur, enlever

L'escalier existant, enlever les dalles sur la cour haute largeur 2 m sur 18 m

Déblayage de tous les gavas a la brouette, deux contenaires

Main d'œuvre 6470.00

Maçonneries mur en stepoc, entre les deux cours

Largeur 7 m et un retour sur 3m de hauteur, ferrailages dans les blocs et bétonner

Le tous, maçonneries de l'escalier avec de blocs de béton lisse et 0,80 m de large

Faire un plan incliné de 0,80 m de large sur 5 m de long, coffrages et bétonner

Fournitures et main d'œuvre 10127.00

Goulottes cour basse

Enlever les grilles et pose d'une goulotte sur 12m 20cm de large sur 15 cm

De profondeur, à hauteur du nouveau béton

Fournitures et main d'œuvre 2440.00

Plaques, grilles, goulottes, évacuation des eaux

Rehausser les grilles ventilation de la cave, remplacer et rehausser deux

Plaques sur la cour en fonte, pose d'une goulotte à la porte de secours et raccorder

A l'égout, pose de goulottes devant la porte de la chaufferie, remplacer et rehausser

la pierre bleu, couper la porte dans le bas, pose d'une buse le long du mur

de 20 cm de diamètres pour évacuer les eaux de la cour haute

sur la dalle de la cour basse

fournitures et main d'œuvre 1720.00

+TVA

Total TVA Comp: 29947,12€

- Coordonnées de l'entreprise :

**Arbo team
Deslé Quentin
40, rue de Condé
7900 Leuze en Hainaut
0495/14/66/86**

- Secteurs d'activités :

**Arboriste, grimpeur.
Abattage, démontage et dessouchage**

- Critères de sélection :

- **Qualité des services proposés.**
- **Expérience reconnue dans le métier.**
- **Intérêt marqué pour le projet.**



Quentin Deslé

Arboriste Grimpeur
Hybrides Sprl
BCE 0894192916

Date : 22/11/201

Devis de prestations d'arboriste grimpeur

Notre référence : 2012112812294

Prestataire : Quentin Deslé – Arboriste &
Xavier Deslé - Gérant

La Frégate
056/333902
178 b Rue du nouveau monde
7700 Mouscron.

Siège social
Rue de Condé, 40 – 7900 Leuze en Hainaut

Tél. : 0495/14 66 8
Mail : Arboteam@gmail.com

Prestation

Démontage / Abattage

dessouchage

Chantier

1. montage d'un fruitier mal placé.
2. age des branches sur place.
3. nnage des troncs.
4. souchage de la souche.

Dé
Brc
Bill
De

496,6 € TTC

(A voir lors du chantier)

+

Location dessoucheuse : 130 € HTVA (environ, cela dépend du prix lors des travaux)

+

Evacuation des troncs et grosses branches : 70 € HTVA. (84,7 € TTC)

- Coordonnées de l'entreprise :

Idema Sport
8, rue de l'Avenir
4890 Thimister
087/32/17/17

- Secteurs d'activités :

Installation infrastructures sportives
Installation revêtement multisports

- Critères de sélection :

- **Qualité des services proposés**
- **Implication et suivi du projet**
- **Durée de garantie plus importante**
- **Expérience internationale dans le secteur**

| Maison des Jeunes La Frégate – Mouscron | | | | | | |
|---|---------------|-----------|------------------|------------------|------------|-----------------|
| ARTICLE | réf | nbr. | PV unit. | PV tot. | TVA | |
| Multisport Racing sur mesure | | 1 | 34 500,00 | 34 500,00 | 21% | 41745,00 |
| <i>Inclus portillon supplémentaire</i> | | | | | | |
| <i>Inclus pare-ballons</i> | | | | | | |
| <i>Suivant croquis annexe</i> | | | | | | |
| Montage multisport | | 1 | 5 850,00 | 5 850,00 | 21% | 7078,50 |
| Tracés | | 1 | 800,00 | 800,00 | 21% | 968,00 |
| But de basket | 730063 | 2 | 400,00 | 800,00 | 21% | 968,00 |
| Placement but bb | | 1 | 800,00 | 800,00 | 21% | 968,00 |
| Dalles amortissantes | | 90 | 30,00 | 2 700,00 | 21% | 3267,00 |
| Placement dalles | | 1 | 1 600,00 | 1 600,00 | 21% | 1936,00 |
| | | | | | | |
| | | | Total | 47 050,00 | 21% | 56930,50 |



Xavier KRUTZEN

GSM : 0496/52 74 10

Fax : 087/31 29 99

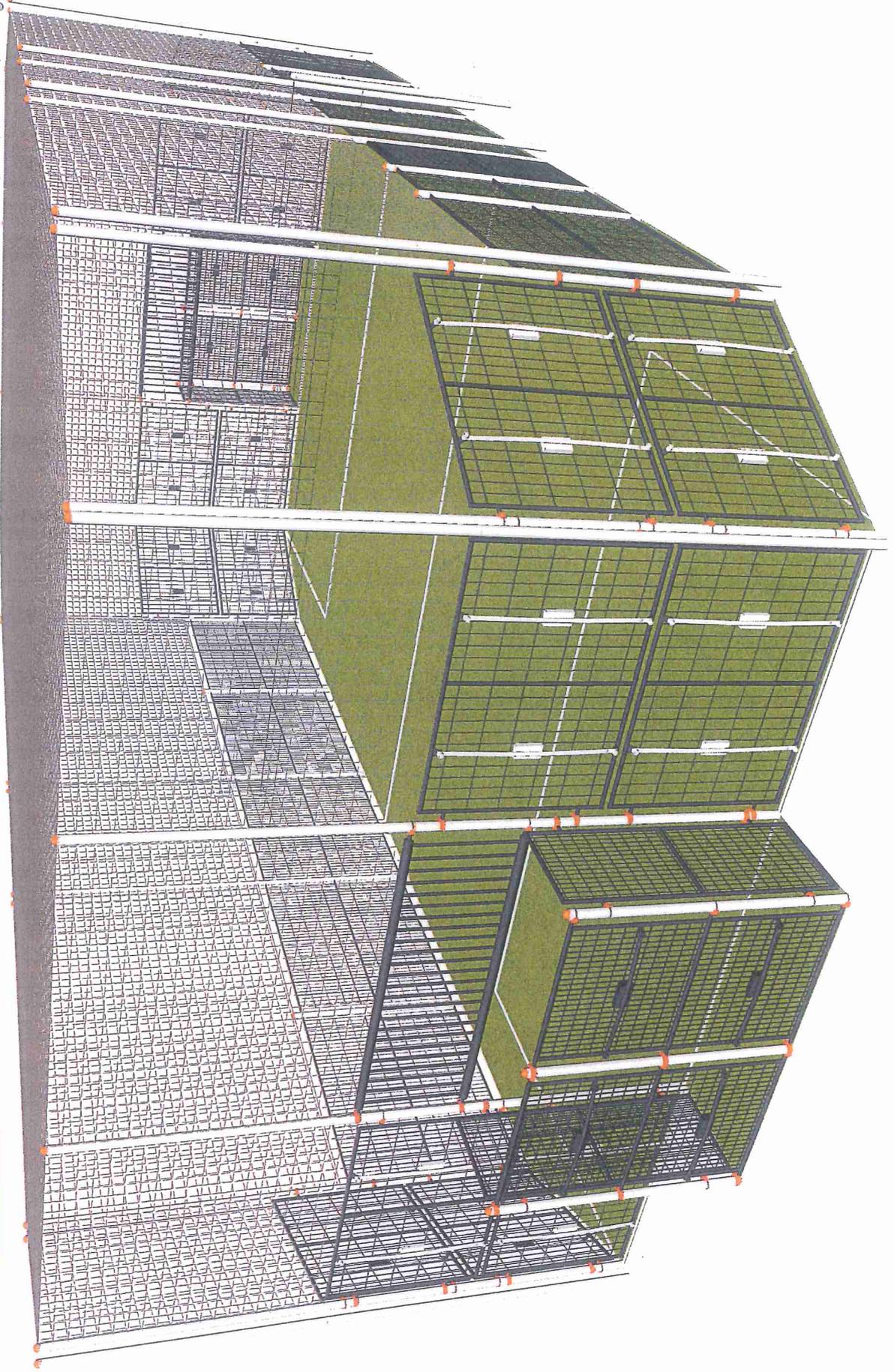
www.idemasport.com

xavier@idemasport.com

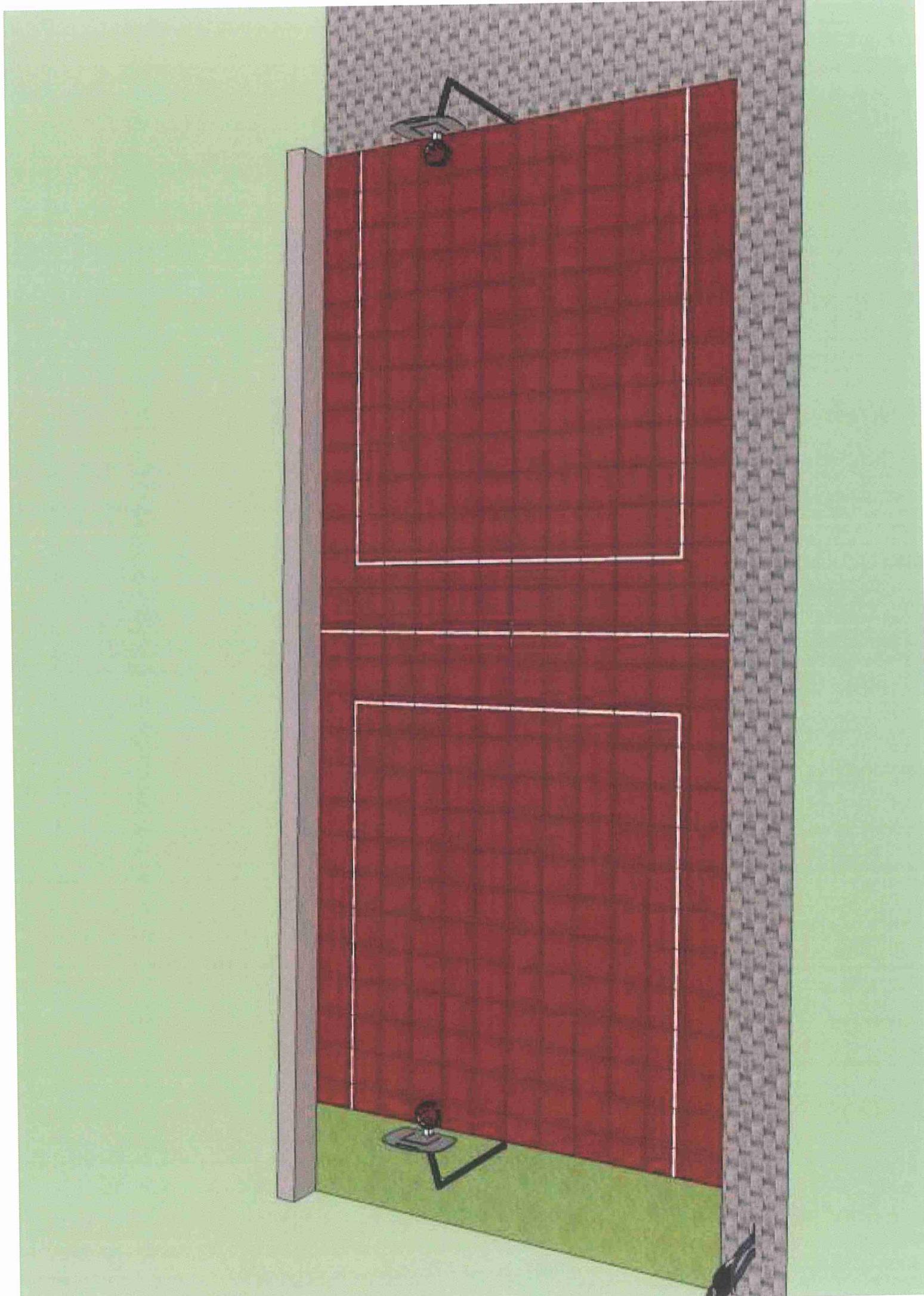
Z.I. Les Plénesses - Rue de l'Avenir, 8

4890 THIMISTER

transalp
pour les équipements sportifs urbains



Lille de Mouscron
20 septembre 2012



- Coordonnées de l'entreprise :

Made In Acoustic
65, rue du Général Leman
1040 Bruxelles
+32/23/04/86/76

- Secteurs d'activités :

Installation Acoustique
Etudes et mise en place dispositif audio
Installation régie son
Equipement salle polyvalente

- Critères de sélection :

- **Motivation par rapport au projet**
- **Etude de faisabilité gratuite**
- **Qualité professionnelle des services proposés**

MADEINACOUSTIC

MJ La Frégate
Pascal DELAHOUSSE
178, rue du Nouveau Monde
7700 MOUSCRON

Objet : Offre de prix - Studio d'enregistrement / régie, et salle polyvalente.

Monsieur,

Suite à votre demande, et à notre entrevue du 8 Novembre dernier, nous avons le plaisir de vous faire parvenir notre offre estimative, pour la réalisation de vos studios, régie et salle polyvalente (isolation, correction acoustique, et techniques annexes).

A. Studio et régie.

1. Réalisation de sous-planchers flottants pour chaque studio.

Sous-plancher flottant, désolidarisé du bâtiment actuel.

Dimensionnements et calculs des chages statiques.

Composition : Lambourdes acoustiques anti-vibratoires + matelas laineux haute densité + sous-plancher : double couche de panneaux OSB 18 mm rainurés, en pose croisée.

Surface totale : +/- 80 m².

Epaisseur : +/- 85 mm.

Prix total, fourni-posé :

9.400,00 € HTVA



2. Réalisation des cloisons, parois de doublage sous toitures, et cloisons séparatives.

Ces plafonds, cloisons et doublages sont impérativement construites sur (et donc après) les planchers flottants.

Ossatures anti-vibratoire type MS 75 (doubles dans le cas des parois doubles).

Remplissage par matériaux d'isolation haute densité.

Membrane insonorisante (10 kg/m², 6,5 mm) prise en sandwich entre deux couches de plaques de plâtre (15 et 12,5mm). Enduit, ponçage, finition prêt-à-peindre. Couche supplémentaire dans les cloisons simples séparatives.

Epaisseur du doublage : 105 mm (240 mm pour murs doubles entre locaux).

Surface totale de cloisons de doublage : +/- 150 m²

Y compris "enrobage acoustique" des montants de charpente.

Prix de l'ensemble, fourni-posé :

12.800,00 € HTVA

3. Réalisation des plafonds isolants acoustiques (un par local).

Ossatures anti-vibratoire pour plafonds. Fixation par suspentes anti-vibratiles à la charpente actuelle.

Remplissage par matériaux d'isolation haute densité.

Membrane insonorisante (10 kg/m², 6,5 mm) avec deux couches de plaques de plâtre (12,5 et 15mm). Enduit, ponçage, finition prêt-à-peindre.

Epaisseur des plafonds : > 70 mm

Surface totale (2 plafonds): 40 m²

Y compris "enrobage acoustique" de la charpente.

Prix de l'ensemble, fourni-posé :

4.950,00 € HTVA



4. Fourniture et pose de blocs-portes et sas acoustiques.

Composition :

cadre en bois exotique et doubles joints acoustiques. Dormant 4 côtés (y compris frappe au sol : seuil suisse inox).

Feuille de porte à âme pleine.

Affaiblissement acoustique > 55 dB (pour un sas composé de deux portes).

Tous resserrages au moyen de matériaux à haute densité (laines et mousses).

Emplacements :

- " 1 sas acoustique (2 blocs-portes) pour l'entrée du studio.
- " 1 sas acoustique (2 blocs-portes) pour l'entrée de la régie.

Prix de l'ensemble (4 blocs-portes+finitions) : 2.600,00 € HTVA

5. Fourniture et pose des systèmes de ventilation mécanique contrôlée.

1 ventilateur de gaine par local (soit 2 au total).

Tous raccordements électriques et évacuations.

Y compris : filtres, accessoires, gaines silencieuses, silencieux et grilles de diffusion.

Non compris : étanchéité (à faire faire par un spécialiste) des percements vers l'extérieur.

Prix de l'ensemble, fourni-posé : 3.950,00 € HTVA

| | |
|--|-------------------------|
| Montant total isolation acoustique (1 à 5): | 33.700,00 € HTVA |
|--|-------------------------|

MADEINACOUSTIC

6. Correction acoustique.

a. Réalisation des plafonds absorbants haute performance acoustique (un par local).

Ossature : DONN T et DONN L, périphériques et rives.

Dalles : dalles à haute absorption acoustique, type Eurocoustic Tonga, taille 60x60 cm.

Coloris : blanc, ou au choix (nous consulter pour supplément de prix et délais).

Surface totale (2 plafonds) : 36 m² .

Y compris intégration des éléments électriques, luminaires, et ventilation.

Prix de l'ensemble, fourni-posé : 2.950,00 € HTVA

b. Fourniture et pose des dispositifs acoustiques muraux.

• afin de pouvoir moduler l'acoustique des locaux, nous recommandons la pose de dispositifs acoustiques amovibles, permettant de donner à chacun des locaux une coloration sonore modulable.

- finitions : tissu transonore tendu (coloris à choisir parmi 40 coloris), panneaux perforés, panneaux lattés (MDF plaqués d'essences au choix), etc...
- fixation : par aimants ou crochets.
- quantités et dimensions : couverture de l'intégralité des murs par des dispositifs d'absorption large bande, absorbants sélectifs (résonateurs de helmholtz et panneaux lattés), ou diffusants (diffuseurs de Schroeder et polycylindres). Fourniture des façades amovibles permettant la modification des caractéristiques acoustiques.

Prix de l'ensemble, fourni-posé : 7.650,00 € HTVA

| | |
|---|-------------------------|
| Montant total correction acoustique (5.a + 5.b): | 10.600,00 € HTVA |
|---|-------------------------|

B. Salle polyvalente.

1. Réalisation du sous-plancher flottant.

Sous-plancher flottant, désolidarisé du bâtiment actuel.

Dimensionnements et calculs des chages statiques.

Composition : Lambourdes acoustiques anti-vibratoires + matelas laineux haute densité + sous-plancher : double couche de panneaux OSB 18 mm rainurés, en pose croisée.

Surface totale : +/- 165 m².

Epaisseur : +/- 85 mm.

Prix total, fourni-posé :

18.500,00 € HTVA

2. Réalisation des cloisons, parois de doublage sous toitures, et cloisons séparatives.

Ces plafonds, cloisons et doublages sont impérativement construites sur (et donc après) les planchers flottants.

Ossatures anti-vibratoire type MS 75 (doubles dans le cas des parois doubles).

Remplissage par matériaux d'isolation haute densité, épaisseur 60 mm.

Membrane insonorisante (10 kg/m², 6,5 mm) prise en sandwich entre deux couches de plaques de plâtre (15 et 12,5mm). Enduit, ponçage, finition prêt-à-peindre. Couche supplémentaire dans les cloisons simples séparatives.

Epaisseur du doublage : 105 mm (240 mm pour murs doubles entre locaux).

Surface totale de cloisons de doublage : +/- 120 m²

Y compris "enrobage acoustique" des montants de charpente.

Prix de l'ensemble, fourni-posé :

12.800,00 € HTVA

3. Réalisation du plafond isolant acoustique.

Ossatures anti-vibratoire pour plafonds. Fixation par suspentes anti-vibratiles à la charpente actuelle.

Remplissage par matériaux d'isolation haute densité.

Membrane insonorisante (10 kg/m², 6,5 mm) avec deux couches de plaques de plâtre (12,5 et 15mm). Enduit, ponçage, finition prêt-à-peindre.

Epaisseur des plafonds : > 70 mm

Surface totale : +/- 100 m²

Y compris "enrobage acoustique" des montants de charpente.

Prix de l'ensemble, fourni-posé :

10.600,00 € HTVA

4. Fourniture et pose d'un sas acoustique.

Composition :

cadre en bois exotique et doubles joints acoustiques. Dormant 4 côtés (y compris frappe au sol : seuil suisse inox).

Feuille de porte à âme pleine.

Affaiblissement acoustique > 55 dB (pour un sas composé de deux portes).

Tous resserrages au moyen de matériaux à haute densité (laines et mousses).

Emplacements :

" 1 sas acoustique (2 blocs-portes) pour l'entrée de la salle.

Prix de l'ensemble (2 blocs-portes+finitions) :

1.450,00 € HTVA



5. Fourniture et pose d'un système de ventilation mécanique contrôlée.

1 ventilateur de gaine.

Tous raccordements électriques et évacuations.

Y compris : filtres, accessoires, gaines silencieuses, silencieux et grilles de diffusion.

Non compris : étanchéité (à faire faire par un spécialiste) des percements vers l'extérieur.

Prix de l'ensemble, fourni-posé :

3.250,00 € HTVA

| | |
|--|-------------------------|
| Montant total isolation acoustique (1 à 5): | 46.600,00 € HTVA |
|--|-------------------------|

6. Correction acoustique.

Produit proposé : Panneaux absorbants épaisseur 7 cm.

Composition : laine de roche haute densité surfacée placée dans un cadre en MDF

Fixation : sous-plafond ou murale.

Finition : textile transonore (coloris à choisir dans une palette de 60 teintes).

Y compris

" suspension par câbles ou fixation murale invisible.

" pose de l'ensemble.

Quantité proposée : 30 panneaux de 240 x 120 cm

| | |
|--|-------------------------|
| Prix de l'ensemble, fourni-posé : | 11.400,00 € HTVA |
|--|-------------------------|

- Coordonnées de l'entreprise :

Nv Otis S.A
17, Gossetlaan
1702 Dilbeek
02/481/34/11

- Secteurs d'activités :

**Installation et équipement système
d'ascenseur.**

- Critères de sélection :

- **Expérience nationale et internationale
dans le secteur**
- **Qualité professionnelle**
- **Suivi garantie sérieux et efficace**



PROJET: MJ LA FREGATE - MOUSCRON

OFFRE N°

34N10855

ADRESSE DU PROJET:

**Maison de Jeunes asbl La Frégate
Rue du Nouveau-Monde 178b
7700 Mouscron**

TRANSMIS A:

**Maison de Jeunes asbl La Frégate
A l'att. de M. Alexis Maus
Rue du Nouveau-Monde 178b
7700 Mouscron
056 33 39 07**

SALES ENGINEER:

**Clément Castelli
New Equipment - Office Oostkamp**

**Email: clement.castelli@otis.com
Tel: 050/502 386
Fax: 050/502 381
Gsm: 0473/783 720**

www.otis.com

Oostkamp, 10/12/2012

Monsieur,

Nous vous remercions très sincèrement de l'intérêt que vous avez bien voulu porter à notre entreprise en nous présentant le projet susmentionné.

Ces travaux nous intéressent au plus haut point et nous avons le plaisir de vous remettre, ci-joint, notre offre comprenant les documents suivants :

- Descriptif technique;
- Limites de prestations;
- Récapitulatif des prix;
- Conditions générales de livraison OTIS.

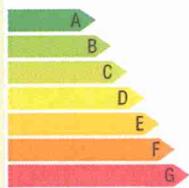
Nous espérons que notre proposition nous placera en position favorable et nous permettra de collaborer à l'exécution de ces travaux. Afin de vous satisfaire au mieux, nous vous informons que nous sommes certifiés ISO 9001 version 2000, votre garantie d'un travail de qualité.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et dans l'attente de votre décision, nous vous prions d'agréer, nos salutations distinguées.

Clément Castelli
Sales Engineer - New Equipment - Office Oostkamp

THE WAY TO GREEN™

Energy efficiency class



A

GeN2™

GREEN ELEVATOR SYSTEM BY OTIS

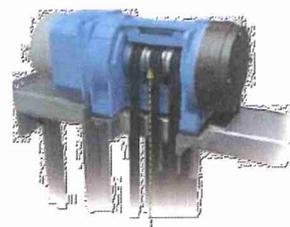
Le système GeN2 fournit un confort et une performance inégalées.

Courroies plates



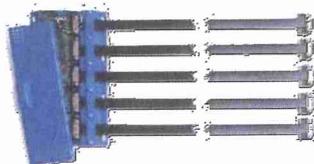
Le remplacement des câbles traditionnels en acier par des courroies plates permet d'assurer un transport plus confortable et plus silencieux. Les courroies lubrifiées à vie ne nécessitent ni addition d'huile, ni lubrifiant polluant.

Machine Compacte GeN2



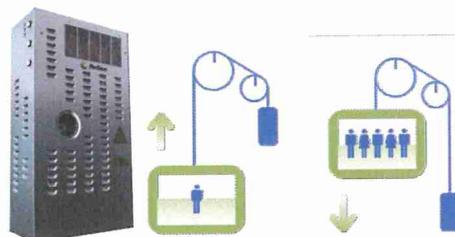
La machine sans réducteur à aimants permanents associée au contrôle de manœuvre à variation de fréquence permet d'offrir des déplacements souples et confortables avec une précision d'arrêt remarquable.

PULSE™



Le système électronique Pulse™ contrôle l'état des torsions d'acier des courroies 24h/24, 7j/7 et détecte électroniquement toute anomalie. Cette maintenance préventive fiabilise les contrôles des techniciens en éliminant des arrêts de l'appareil pour maintenance corrective.

ReGen Drive



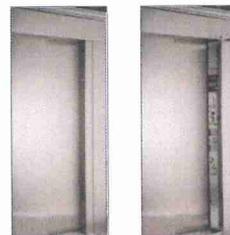
Le ReGen Drive est un nouveau système d'entraînement régénératif pour votre ascenseur. Le ReGen Drive régénère l'énergie produite par l'ascenseur et la restitue au réseau électrique de votre immeuble.

Eclairage LED



L'éclairage LED associé à son extinction automatique dans les phases de non-fonctionnement permet de réduire la consommation de 80% par rapport à un éclairage traditionnel permanent.

Panneau d'intervention intégré*



*dépend de la situation

Le panneau d'intervention de l'ascenseur est intégré dans la colonne de la porte palière (dans le cas d'une ouverture latérale de la porte).

Ascenseur

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

| | |
|--------------------------------|--|
| Type | GeN 2 COMFORT - GF0882VO |
| Charge | 630 kg, 8 personnes |
| Vitesse | 1 m/s |
| Course | ± 6 m |
| Arrêts | 3 |
| Accès | 3, sur une face de service |
| Local machine | En haut et dans la gaine. |
| Dimensions | |
| Gaine | L 1700 mm x P 1700 mm |
| Cabine | L 1100 mm x P 1400 mm x <u>H 2200 mm</u> |
| Porte | L 900 mm x H 2000 mm |
| Cuvette | Min. 930 mm – max. 1400 mm |
| Hauteur sous dalle | Min. 3420 mm – max. 4000 mm |
| Ouverture de baie | L 1700 mm x H 2250 mm (portes montées sur palier) |
| Exécution gaine | En béton armé ou en briques avec des ceintures en béton (suivant plan OTIS). |
| Manœuvre | Par contrôleur à microprocesseur sur appel collectif descente en simplex. |
| Alimentation électrique | 400 Volts, 3 phases-neutre-terre, 50 Hz. |
| Régulation de vitesse | Vitesse réglée par variation de tension et de fréquence. |
| Entraînement | Système d'entraînement compact avec une faible consommation d'énergie et machine sans réduction. |

En dessus des normes et prescriptions décrites plus haut, OTIS, en sa qualité de constructeur, vous garantit les critères de qualité suivant pour l'ascenseur électrique avec machinerie en gaine (GeN2):

Niveau de bruit sur palier
Précision d'arrêt

55 dBa
+/- 3 mm

CARACTERISTIQUES CABINE

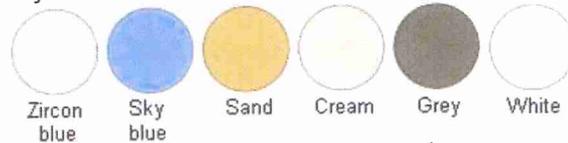
Type de cabine

Optima



Parois

Otisskin = acier galvanisé avec film de PVC collé à chaud.
Couleur « Grey » ou choix de couleur selon la gamme Otis Optima :



Plafond

Plafond plat en Otisskin blanc.

Sol

Caoutchouc solide ou pastillé, choix de couleur selon la gamme Otis Optima:

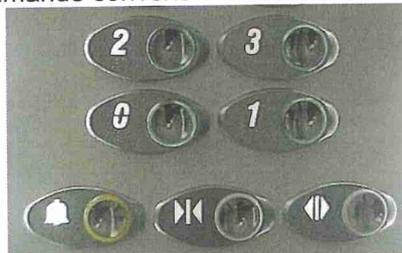


Ou

Cadre en zinc galvanisé 30 mm permettant aménagement sous sa propre gestion par des tiers.
Contrepoids supplémentaire est prévu avec un max. de 150 kg.

THE WAY TO GREEN™

| | |
|----------------------------|---|
| Plinthes | Non prévu dans cette configuration. |
| Porte de la cabine | En Otisskin blanc. |
| Main courante | Main courante dans le fond de la cabine. |
| Miroir | Miroir clair mi-haut dans le fond de la cabine. |
| Eclairage | Eclairage LED indirect latéral intégré au tableau de commande, inclu éclairage de secours. A l'arrêt, l'éclairage est éteint par une temporisation. |
| Tableau de commande | Un tableau de commande convexe en Otisskin blanc. |



Prévu: commande de fermeture des portes.

Boutons de commande

Inox brossé, indication en braille, signal audiovisuel.

Signalisation

Affichage alphanumérique LCD.
Icône <non fumeur> intégré ainsi que les données d'identification spécifique de l'ascenseur.



Message vocal quand l'ascenseur arrive à l'étage.

Protection de l'entrée

Photocellule

CARACTERISTIQUES PALIER

Type de portes

Portes TRF automatiques avec ouverture gauche ou droite télescopique à 2 vantaux (portes montées sur palier).



Vantaux portes palières

Revêtues d'une peinture de protection, peinture définitive à la charge du client.

Façades des portes

Revêtues d'une peinture de protection, peinture définitive à la charge du client.

Finition autour des portes palières

A réaliser par un tiers.

Classification au feu

Conforme à la directive Européenne concernant la résistance au feu des portes palières d'ascenseurs - EN81- 58.

Boîte à bouton palière

Inox brossé, signal audiovisuel.

Signalisation palière

Des flèches de direction, avec signal acoustique, indiquent le sens de direction du prochain départ. Elles sont situées sur la colonne d'entrée de la cabine.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Isolation contre le bruit

La cabine et la machine sont isolées contre les oscillations et les vibrations.

Système de montage

Les guides sont fixés à l'aide de tampons aux parois de la trémie.
Le devis a été établi sur la base d'un calcul avec des guides de 5 mètres.

- ⇒ Les amortisseurs et échelle de fond de fosse sont compris.
- ⇒ L'éclairage de gaine est livré et installé par Otis.
- ⇒ Les anneaux et les douilles de levage à placer en haut de la gaine sont installés par le client sur la base des plans OTIS. Ce placement doit être réalisé **avant** de commencer le montage. Cela nécessite que l'entrepreneur général s'assure que tous les anneaux soient complètement vissés dans les douilles de levage. Cela est essentiel pour la sécurité des monteurs. Si la recommandation ci-dessus n'est pas respectée, cela peut impliquer un coût supplémentaire.

Conformité légal des ascenseurs de personnes

Conformément à la Directive Ascenseur en vigueur depuis le 1 juillet 1999, le document légal permettant la mise en service d'une installation, est le Certificat de Conformité CE. Celui-ci est délivré par OTIS avant la mise en service.

OTIS est certifiée pour fournir ce document par son Certificat de Système Qualité «EN ISO 9001: 1994 + 95/16/EG».

Avant de transmettre ce certificat, OTIS réalise toujours un Contrôle Final suivant les prescriptions de la Directive Ascenseur et vérifie la levée des remarques éventuelles préalablement.

Equipements supplémentaires **inclus** :

- Fourniture des crochets de levage.
- Livraison et placement d'un détecteur de fumée en gaine.
- Rappel incendie – l'appareil vient stationner au niveau principal.
- Contact à clef sur niveau 1 pour stationner l'ascenseur.
- **Mode stand-by.**
- **Certificat d'énergie classe A – VDI 4707.**
- **ReGen.**

Système de télésurveillance :

Le système de télésurveillance REM® 5.0 contient une fonction d'alarme et une communication bidirectionnelle.

Au cas où l'ascenseur n'est plus entretenu par Otis, la fonction de contrôle à distance sera désactivée.

Ce qu'il vous appartient de réaliser

Le CLIENT assurera la réalisation des travaux et fournitures, à savoir principalement:

Avant le commencement des travaux:

- ⇒ L'obtention du permis de construire.
- ⇒ Tous les calculs relatifs au bâtiment.
- ⇒ La souscription des assurances «dommage - ouvrage» et «dommages aux existants».
- ⇒ La préparation des abords et accès afin de permettre l'approche aisée des camions et l'entrée sans obstacle du matériel jusqu'au lieu de montage.
- ⇒ Le garnissage des accès de la gaine de clôtures provisoires et l'installation sur les abords de toutes les protections nécessaires contre la chute des personnes ou des objets.
- ⇒ L'alimentation électrique en puissance suffisante selon nos plans, jusqu'au DTU situé au palier du niveau supérieur.
- ⇒ Le raccordement et la souscription des lignes téléphoniques.
- ⇒ L'état contradictoire des lieux et la réception des ouvrages de génie civil en présence d'OTIS.
- ⇒ La gaine selon nos plans, exempte de poussière et d'humidité.
- ⇒ Les cuvettes d'ascenseur étanches et sèches.
- ⇒ Une ventilation efficace ou autre dispositif maintenant la température de la gaine ascenseur entre 5°C et 40°C.
- ⇒ La réalisation de tous les travaux mentionnés sur le plan d'installation qui ne sont pas à la charge d'OTIS: maçonnerie, serrurerie, électricité, ...
- ⇒ Dans le cas de bâtiments existants, la prestation d'Otis se fera sous réserve d'absence de peinture au plomb ou/et d'amiante dans l'environnement de travail de nos techniciens.

Ces travaux doivent être conformes à la directive européenne n95/16/CE.

Pendant les travaux:

- ⇒ Le pilotage et la coordination des différents corps de métier.
- ⇒ La mise à disposition d'un lieu de stockage du matériel, fermé, sec, éclairé et chauffé (30 m²).
- ⇒ La mise à disposition d'un local pour les préposés OTIS.

A l'issue des travaux:

- ⇒ Le raccordement au sol des portes palières.
- ⇒ La peinture définitive des portes et façades palières.

Conséquences possibles dans le cas où les recommandations n'étaient pas respectées:

- ⇒ Retard du commencement du chantier.
- ⇒ Plus-value si la livraison est retardée.
- ⇒ VOIR AUSSI LES 10 REGLES D'OR A LA DERNIERE PAGE.

Délais

| | |
|-------------------------------------|---|
| Date de livraison prévue | 3 ^{ème} trimestre 2013. |
| Date de réception provisoire | Maximum 5 mois après la date de livraison prévue contractuellement. |
| Délai de livraison | Env. 6 - 8 semaines après confirmation de commande. |
| Le délai de montage normal | 4 - 8 semaines par appareil. |

Révision de prix:

Le **prix** donné est **fixe** si la livraison, le montage et la réception provisoire sont effectués avant la date de réception provisoire indiquée ci-dessus.

Si le chantier est retardé pour une raison imputable au client, cette formule sera appliquée au-delà de la date de la réception provisoire, stipulée ci-dessus, et séparément sur chaque appareil faisant l'objet du contrat. Pour tenir compte d'éventuelles variations de salaires, charges et assurances sociales, ainsi que des fluctuations des coûts des matières, il est établi, lors de chaque facturation, un décompte dont le montant se déduit de la formule suivante:

$$P = P_0 (0,40 I/I_0 + 0,40 S/S_0 + 0,20)$$

P₀ = Prix de base initiale, un mois avant la signature du contrat.

Important

- ⇒ Le prix donné de cette offre s'entend pour un montage en une seule fois. Tout retour sur chantier pour effectuer les finitions pourra faire l'objet d'une plus value.
- ⇒ Le client s'engage à confirmer à Otis le choix des teintes cabines (si différente de la couleur standard) endéans les deux semaines après signature du contrat, passé ce délai et si l'appareil est mis en fabrication, toute modification de coloris pourra faire l'objet d'une plus-value.
- ⇒ L'accès au chantier avec un camion de 40T doit être garanti par le client. Un éventuel transbordement ou un déchargement difficile sera facturé en supplément. La grue est à la charge du client.
- ⇒ Les plans établis par Otis doivent, impérativement, être signés pour accord par le client et doivent nous être retournés endéans les deux semaines après réception de ceux-ci et avant que le matériel soit commandé en usine. Passé ce délai cela équivaldrait à un accord de fait.

Récapitulatif des prix

| Proposition | Batterie | Installation | Prix, HTVA |
|-------------|----------|--|------------|
| Ascenseur | Simplex | Gen2 Comfort 8 personnes - 3 arrêts - une face de service | € 26 000,- |

TVA

Non inclus dans le prix. TVA 21% ou 6% avec attestation ou TVA à acquitter par le cocontractant suivant AR n° 1, art. 20.

Conditions de paiement

Le paiement s'effectue dans le délai de 30 jours à compter de la réception de la facture, selon les conditions de règlement suivantes:

- 30% à la commande;
- 40% à la livraison du matériel sur chantier;
- 20% après le montage des appareils;
- 10% à la mise en service des appareils;
- Pas de garantie bancaire prévue;
- Pas de remise supplémentaire pour paiement comptant.

Validité de l'offre

3 mois à partir de la date de l'offre.

Garantie

12 mois (pièces et main d'œuvre) à partir de la mise en service de l'installation pour autant qu'Otis assure l'entretien pendant cette période.

OTIS
Clément Castelli
Sales Engineer New Equipment

Email: clement.castelli@otis.com
Numéro direct: 0473/783 720

POUR ACCORD (sur l'ensemble de l'offre et ses annexes)

Date : ____/____/____

Nom : _____

Adresse de facturation :

TVA : ____ . ____ . ____

SIGNATURE (+ cachet de l'entreprise) :

CONDITIONS GENERALES POUR LA VENTE ET LE MONTAGE D'ASCENSEURS DE PERSONNES ET DE CHARGES ET DE MONTE-CHARGE ELECTRIQUES

1. FORMATION DU CONTRAT

1.1. Il est préalablement et expressément convenu entre parties que les présentes conditions générales font partie intégrante du contrat.

Toutes les conditions imposées par l'acheteur sont considérées comme nulles et non-avenues, même si elles stipulent qu'elles sont seules valables.

Sont seules valables, les éventuelles conditions et dérogations acceptées par écrit par OTIS.

L'exclusion susdite est justifiée par les obligations particulières pesant sur OTIS, en sa qualité d'ascensoriste, et plus particulièrement celles imposées par les dispositions légales, réglementaires et normatives qui lui sont impérativement d'application, en matière de sécurité et de normes auxquelles doivent répondre ses ouvrages.

1.2. Le contrat est réputé parfait lorsque au vu de la commande, et des documents qui lui sont soumis par le maître de l'ouvrage, OTIS a expressément marqué son accord par écrit, ou lorsque le maître de l'ouvrage a marqué son accord avec l'offre écrite d'OTIS.

1.3. Le contrat consiste en l'exécution de prestations de travaux de rénovation sur l'installation du maître de l'ouvrage, selon les règles de l'art et les dispositions légales, réglementaires et normatives en vigueur à la date de passation de la commande.

1.4. La commande comporte l'installation complète en ordre de marche, des appareils faisant l'objet de la commande, à l'exclusion, sauf stipulation contraire, de tous les travaux et fournitures connexes et notamment des suivants:

- tous calculs relatifs au bâtiment ;
- les demandes d'autorisation pour l'installation de l'appareil dans l'immeuble et pour la pose du compteur électrique ;
- l'éclairage des accès de l'élévateur aux paliers desservis, de la salle des machines et des locaux annexes ;
- tous les travaux de bâtiment et de maçonnerie tels que:
 - la gaine (murs et charpente) et la cuvette
 - le local des machines fermé et ventilé avec massif de fondation, dalle fixe et mobile en béton armé pour la machine, porte d'accès
 - les socles pour les amortisseurs dans la cuvette
 - les balustrades et garde-fou en machinerie
- le percement des trous (suivant indication des plans d'avant-travaux d'OTIS)
- le placement d'une poutrelle ou de crochets dans le haut de la salle des machines pour soulever les pièces pondéreuses ;
- les points d'appuis des supports du treuil ou des poulies de renvoi ;
- le circuit d'amenée de la force motrice normale et/ou de secours éventuel vers la salle des machines et sa terminaison par le placement d'un tableau divisionnaire dans le cas où une seule ligne d'amenée de courant alimente plusieurs appareils. Ce circuit doit être protégé par fusibles ou disjoncteur ;
- la prise de terre exigée par les règlements et le collecteur de terre aboutissant dans la salle des machines ;
- l'énergie électrique nécessaire au matériel de montage, à l'éclairage des locaux et aux essais de mise en marche ;
- les travaux de parachèvement, la menuiserie, la peinture définitive, les entourages protecteurs et la remise en état des lieux ;
- la rectification éventuelle du cos ;
- le transport vertical des pièces lourdes dans l'immeuble.

1.5. Pour des raisons de sécurité, les scellements des divers éléments de l'installation et le placement d'une ligne de terre à partir du collecteur de terre disposé dans la salle des machines par les soins du maître de l'ouvrage, sont toujours compris dans la commande ; il en est de même pour la fourniture, le placement et le scellement des portes palières métalliques, à l'exclusion cependant du resserrage, du plafonnage et du remplissage éventuel des baies.

2. DESCRIPTIF - DEVIS

2.1. Le détail des prestations est porté à la connaissance du maître de l'ouvrage avant le commencement des travaux sous la forme d'un devis chiffré et de descriptifs de travaux et de fourniture de matériel.

2.2. S'il apparaît toutefois que les travaux présentent un caractère d'urgence pour le maître de l'ouvrage ou sont d'un coût modique, l'intervention d'OTIS peut être effectuée sur simple demande adressée par fax. Dans ce cas, le maître de l'ouvrage reconnaît expressément que le début d'exécution des travaux vaut acceptation par le maître de l'ouvrage de la commande.

2.3. Les documents suivants seront joints aux devis:

a) Les plans-projets, s'ils sont fournis par OTIS à l'appui de ses offres, sont des plans schématiques dressés à l'échelle de 1/50 au plus. Les cotes et les poids donnés aux avant-projets ne sont qu'approximatifs, et n'engagent pas la responsabilité d'OTIS.

b) Après la commande, OTIS fournit pour chaque appareil les plans d'installations et des fondations, à l'exclusion des dessins concernant la fabrication du matériel et des schémas électriques.

Les cotes des massifs et des éléments porteurs, poutres ou colonnes, ne sont données qu'à titre indicatif ; ces massifs et éléments porteurs doivent être établis par le maître de l'ouvrage sous sa responsabilité et en tenant compte des réactions propres aux installations faisant l'objet de la commande.

A cet effet, OTIS indique les valeurs de ces réactions de même que tous éléments nécessaires aux calculs de stabilité et de résistance des éléments de la construction sollicités par ces installations.

Les études et plans sont établis suivant les indications et les plans du bâtiment fournis par le maître de l'ouvrage.

Les plans d'installation sont soumis à l'approbation du maître de l'ouvrage avant la mise en fabrication. Le maître de l'ouvrage ou son représentant doit donner son accord sur les dispositions d'ensemble proposées et notamment sur les dimensions de cabine d'ascenseur, accès, sens d'ouverture des portes, ... Cette approbation doit être donnée dans les dix jours ouvrables. Elle laisse à OTIS toute la responsabilité d'une réalisation conforme aux dispositions légales en vigueur.

Sans remarque du maître de l'ouvrage endéans ce délai, les plans seront considérés comme approuvés.

3. DETERMINATION DU PRIX

3.1. Les prix des travaux sont établis en tenant compte de la nature des prestations et sont basés sur les conditions économiques et fiscales à la date de signature de la commande par le maître de l'ouvrage ou si la commande est faxée, au premier jour d'exécution des travaux. A moins qu'il n'en soit disposé autrement au bon de commande, ils comprennent les frais d'emballage, d'expédition et d'assurance du matériel jusqu'au lieu d'installation.

3.2. Les prix initialement convenus entre OTIS et le maître de l'ouvrage pourront être exceptionnellement modifiés en cas de survenance d'un fait imprévisible tel que la mise à jour et le détournement nécessaire de canalisations, lignes électriques, lignes de téléphone ..., dont l'existence n'aura pas été portée à la connaissance d'OTIS lors de l'établissement du devis.

3.3 Il incombe expressément au maître de l'ouvrage d'avertir OTIS de toute particularité dans son chef quant au taux de TVA ou aux modalités d'application de celle-ci.

Ces renseignements sont communiqués par le maître de l'ouvrage sous sa responsabilité exclusive. Le maître de l'ouvrage est également tenu de signaler à OTIS toute erreur qui pourrait s'être introduite dans sa facturation.

3.4. Il est de convention expresse que les acomptes versés par le maître de l'ouvrage sont à valoir sur le prix de la commande et ne constituent pas des arrhes dont l'abandon autoriserait les parties à se dégager du contrat.

4. REVISION DU PRIX

4.1. Les prix convenus sont soumis à une révision de prix selon les modalités ci-après.

En cas de prolongement des délais du fait d'un retard dans l'exécution des travaux non imputable à OTIS le délai d'application de la clause de révision de prix sera prolongé de la même période.

La clause de révision de prix permet de garantir au maître de l'ouvrage et à OTIS que le prix de départ convenu suivra l'évolution des conditions économiques, à la hausse comme à la baisse, et évitera toute spéculation de leur part.

4.2. Il est précisé que la présente clause n'est pas d'application au marchés publics, la révision du prix étant contenue dans les cahiers des charges types publiés par les Services Publics.

4.3. La présente clause est indépendante des modalités de paiement. Si des avances et des acomptes ont été prévus, la révision de prix porte sur le prix total de base conformément aux clauses prévues dans le contrat, à moins que celui-ci ne stipule le contraire.

4.4.

a) Pour la présente clause, il est fait application de l'article 57 de la loi du 30 mars 1976 qui réglemente les clauses de révision de prix des contrats concernant le marché belge, à l'exclusion de ceux présentant une clause d'extranéité.

Cette exception ne peut cependant être invoquée si simultanément les prestations sont effectuées en Belgique et les conventions passées par des personnes résidant en Belgique. Ainsi, il ne suffira pas de rendre un droit étranger applicable pour échapper au prescrit dudit article 57.

b) L' article 57 interdit l'indexation d'un prix ou d'un paramètre à l'indice des prix à la consommation ou tout autre indice général.

c) Il limite l'application des clauses à 80% du prix final et impose ainsi un terme fixe de 20% minimum.

d) Il précise enfin que les références doivent concerner des paramètres qui représentent des coûts réels et que chaque paramètre n'est applicable qu'à la partie du coût qu'il représente.

4.5. La révision est appliquée selon la formule suivante:

$$P = P_0 \left(0.40 \frac{I}{I_0} + 0.40 \frac{S}{S_0} + 0.20 \right)$$

Dans laquelle:

P= Prix de facturation

P₀= Prix de base initial, un mois avant la signature du contrat.

I₀= Prix du matériel publié par la SOPA un mois avant la signature du contrat.

I= Valeur de la même matière à la date de la période de facturation (celle correspondant à l'approvisionnement ou à la facturation).

S₀= Salaire-horaire de référence majoré des charges sociales de l'industrie des fabrications métalliques (moyenne nationale ou régionale à définir) tel que reconnu par le Service Public Fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie et publié par Agoria, un mois avant la signature du contrat.

S= Même salaire pendant la période d'exécution de la commande ou date de facturation.

5. MODALITES DE PAIEMENT

5.1 Le non-paiement d'une facture à son échéance entraîne, sans mise en demeure préalable, l'application d'intérêts de retard de 12% l'an, ainsi qu'un dédommagement forfaitaire de 15% avec un minimum de 74,37 Eur.

5.2. En cas de retard de paiement, OTIS se réserve de suspendre l'exécution de ses obligations contractuelles jusqu'au paiement intégral des sommes dues.

5.3. OTIS se réserve expressément le droit de résilier la convention, en cas de retard de paiement, sans préjudice à tous dommages et intérêts, tels que de droit.

Si le paiement n'est pas effectué un mois après l'échéance, OTIS peut, sans intervention du juge, mais après une mise en demeure, recommandée à la poste, résilier le contrat.

Il en sera de même en cas de faillite, sursis de paiement ou saisie-exécution du maître de l'ouvrage.

La résiliation n'énerve en rien l'application de l'indemnité de 15% prévue au présent article.

5.4. Même lorsqu'elle est consécutive à une offre initiale d'OTIS, toute commande d'un client doit faire l'objet d'une acceptation expresse par OTIS, fondée sur l'analyse d'une étude de solvabilité du client (par exemple de type Graydon ou D&B).

Si une telle étude de solvabilité devait faire état d'une situation financière délicate du client, OTIS se réserverait le droit de conditionner son acceptation à l'application des conditions de paiement suivantes :

- 30% à la commande
- 30% à la date d'approvisionnement usine
- 30% à la livraison du matériel sur site
- 10% à la date de mise à disposition.

Le délai de paiement sera alors de 30 jours à compter de la date de réception de la facture.

5.5. Les termes de paiement ne peuvent être retardés sous quelque prétexte que ce soit, même en cas de litige, et aucune réclamation sur la qualité d'une prestation n'est suspensive du paiement de celle-ci tant que la preuve de sa défectuosité n'a pas été apportée à OTIS.

6. PLAINTES ET CONTESTATIONS

6.1. A défaut d'être contestée par courrier recommandé dans un délai de huit jours, les factures sont considérées comme étant expressément acceptées par le maître de l'ouvrage.

6.2. L'introduction d'une plainte ou d'une observation ne dispense pas le maître de l'ouvrage de ses obligations de paiement.

Les obligations de paiement ne font toutefois pas obstacle au droit du maître de l'ouvrage de demander un dédommagement correspondant au prix ou à une partie du prix, conformément aux dispositions des articles 1641 à 1649 du code civil, au cas où des vices cachés sont constatés, soit amiablement, soit judiciairement de façon contradictoire.

7. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

La propriété du matériel sera transférée au maître de l'ouvrage après encaissement de l'intégralité du prix fixé. Néanmoins, le transfert de risques au maître de l'ouvrage se fera dès la livraison du matériel sur le site.

8. PROPRIETE INTELLECTUELLE

8.1. Les plans, notes de calcul, études, schémas électriques et autres documents, qui auraient été confiés ou remis au maître de l'ouvrage restent, en tout état de cause, la propriété exclusive d'OTIS.

Ces documents techniques demeurant la propriété exclusive d'OTIS, ils ne peuvent être ni reproduits, ni communiqués à des tiers d'une façon quelconque, ni utilisés pour la fabrication de pièces composantes, ou être employés pour un autre usage que celui pour lequel ils ont été confiés, sous peine de dommages et intérêts.

8.2. Toute modification apportée par le maître de l'ouvrage aux plans qui lui sont soumis, doit être acceptée par OTIS, de manière expresse et par écrit.

8.3. Toute modification entraînant de nouvelles études ou un changement dans la fourniture, donne lieu à un décompte et à la détermination d'un nouveau délai de fourniture.

8.4. Tout document ne sera fourni qu'en trois exemplaires au maximum. Les exemplaires supplémentaires seront facturés au prix coûtant.

9. SORT DU MATERIEL REMPLACE

OTIS accepte de se charger gratuitement de la mise au rebut du matériel remplacé. Au cas où le maître de l'ouvrage lui demanderait la conservation dudit matériel, OTIS la fera au frais du maître de l'ouvrage.

10. HORAIRES DE TRAVAIL

Les travaux seront effectués pendant les heures normales d'OTIS. Si, à la demande du maître de l'ouvrage, leur exécution doit avoir lieu en dehors de ces heures, ceux-ci feront l'objet d'une facturation particulière.

11. RESPONSABILITE

11.1. RETARDS

a) Les délais de livraison, ainsi que leur date ou événement de prise en cours, sont communiqués au maître de l'ouvrage à l'acceptation de la commande par OTIS.

A défaut de contestation par courrier recommandé dans les cinq jours de la prise de connaissance des délais proposés par OTIS, le maître de l'ouvrage est sensé avoir accepté les délais proposés.

b) OTIS ne sera pas responsable des retards apportés à l'exécution de ses travaux tant qu'il ne sera pas démontré que ceux-ci lui sont directement imputables et également dans les cas de:

- force majeure ou événements autres de nature à empêcher l'exécution normale des travaux,
- retard de paiement par le maître de l'ouvrage à l'une des échéances prévues,
- modification de la commande.

c) Le délai de fourniture est fixé en fonction des délais partiels prévus ci-après, et pour autant que ceux-ci soient observés.

Notamment, et entre autres:

(i) la fourniture des plans à partir de la dernière des deux dates suivantes: 1. le jour de la confirmation de la commande par OTIS ; 2. le jour de la réception par celui-ci de tous les renseignements nécessaires à la confection des plans.

(ii) la mise à disposition en usine, à partir du jour tel qu'il résulte du point a) du présent article.

(iii) la mise en marche, à partir du jour de la mise à disposition de l'appareil en usine (sous réserve d'application de l'article 12.1).

d) Si, par suite d'un retard du chantier, OTIS se trouve dans l'impossibilité de commencer ses travaux de mise en place du matériel à la date prévue, elle se réserve le droit de facturer au maître de l'ouvrage les frais de stockage dudit matériel. Ces frais seront déterminés sur base des barèmes usuels d'entreposage.

De même, si par suite de retards du chantier, la mise en fabrication du matériel ou la livraison de l'installation était retardée de plus de neuf mois, OTIS se réserve le droit d'ajuster le prix global de l'entreprise ou de résilier purement et simplement le contrat et ce, sous réserve de tous dommages et intérêts en sa faveur tels que de droit.

11.2. DOMMAGES MATERIELS ET DOMMAGES CORPORELS

En cas d'accident ayant causé un dommage matériel ou corporel survenu sur l'aire d'installation entre le début des opérations de montage proprement dits et la réception, telle qu'elle est définie à l'article 14, les responsabilités se répartissent conventionnellement, et éventuellement, par dérogation au droit commun, comme suit :

(i) En ce qui concerne le matériel ou l'ouvrage, OTIS supporte toute perte ou dommage, à l'exclusion cependant d'un acte ou omission du maître de l'ouvrage, des préposés de ce dernier ou des tiers.

(ii) En ce qui concerne le matériel ou l'ouvrage, OTIS n'est tenu d'indemniser le maître de l'ouvrage de toute perte, ou dommage, que dans la mesure où cette perte ou dommage a été causé par lui-même ou par ses préposés, et à la condition expresse que la preuve soit rapportée qu'il résulte des circonstances de l'espèce qu'OTIS ou ses préposés n'ont pas usé de la diligence et de la compétence technique requises.

En ce qui concerne les dommages corporels ou matériels causés à ses préposés ou à des tiers, OTIS n'assume aucune responsabilité contractuelle.

Le maître de l'ouvrage est dans tous les cas, responsable des dommages pouvant survenir suite au non-respect des articles 11.3. b), 12.1. et 12.7.

Seuls les employés d'OTIS sont autorisés à circuler sur les lieux d'installation pendant toute la durée du montage. OTIS décline toute responsabilité pour les accidents pouvant survenir à des tiers, n'ayant pas respecté la défense d'accès au chantier.

11.3. CAUSES D'EXONERATION

a) Sont considérées comme causes d'exonération, s'ils interviennent après la conclusion du contrat, et en empêchent l'exécution dans des conditions normales, tous cas fortuits ou de force majeure, et notamment: l'incendie, la mobilisation, la réquisition, l'insurrection, les grèves, le manque de moyens de transport, le manque général d'approvisionnement ou de main-d'œuvre, rebut de pièces importantes, les restrictions d'emploi d'énergie, lorsque ces autres circonstances sont indépendantes de la volonté des parties.

b) La partie qui invoque les circonstances visées ci-dessus doit avertir, par écrit recommandé, sans tarder, l'autre partie de leur intervention aussi bien que de leur cessation.

c) Les conséquences de ces circonstances sont définies de la manière suivante:

(i) si c'est le maître de l'ouvrage qui est empêché d'exécuter ses obligations, il est néanmoins tenu d'effectuer les paiements aux échéances prévues au contrat.

(ii) si c'est OTIS (ou les deux parties) qui est (qui sont) empêché(es) d'exécuter ses (leurs) obligations, les paiements non échus sont effectués aux échéances telles qu'elles résultent des délais prévus au contrat prorogés automatiquement d'une durée égale à celle de la cause d'exonération.

(iii) dans les hypothèses visées aux paragraphes (i) et (ii) ci-dessus et sans préjudice à leur application, les délais prévus à l'article 11.1 d. (ii) ou (iii) sont automatiquement prolongés d'une durée égale à celle de la cause d'exonération. Au cours de cette prolongation, les prescriptions des alinéas 1 et 2 de l'article 12.6 sont applicables même si le matériel est entièrement monté.

12. OBLIGATIONS DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE

12.1. Le gros-œuvre de la gaine et de la salle des machines est exécuté par le maître de l'ouvrage à ses frais et sous sa seule responsabilité, conformément aux instructions d'OTIS ; ledit gros-œuvre est mis à la disposition de ce dernier terminé et libre de tous obstacles, à la date fixée en vertu de l'article 11.1 d (ii) pour la mise à disposition en usine.

Il incombe au maître de l'ouvrage de munir les accès de la gaine de clôtures provisoires dès la mise à disposition du chantier pour les travaux d'installations, et à OTIS de maintenir ces clôtures pendant toute la durée du montage.

12.2. Le maître de l'ouvrage doit prendre toutes les dispositions pour permettre l'acheminement aisé du matériel et des engins nécessaires pour assurer le montage.

12.3. OTIS doit disposer sur les lieux du montage en temps utile et gratuitement, des échafaudages et du courant électrique nécessaire tant à l'éclairage des lieux qu'à la force motrice destinée aux outils et engins de manutention ainsi que pour les essais et utilisation de l'installation en cours de montage.

12.4. Le maître de l'ouvrage met à la disposition d'OTIS, gratuitement, des locaux fermés ou gardés, à proximité des lieux d'installation, permettant de mettre à l'abri du vol et des détériorations le matériel et l'outillage nécessaire au montage ainsi que les vêtements du personnel.

Les parties conviennent expressément que le matériel livré se trouve en tout état de cause, sur le chantier, aux risques et périls du maître de l'ouvrage.

12.5. Si le maître de l'ouvrage est en défaut de satisfaire aux clauses ci-dessus ou si pour quelque raison que ce soit, non imputable à OTIS, les travaux de montage ne peuvent être entrepris à la date fixée au contrat, ce retard ne peut faire obstacle au paiement des tranches prévues.

12.6. Cette clause ne fait toutefois pas obstacle à l'application de l'article 11.3. Si le matériel est sur le chantier, ou si OTIS ne désire pas pourvoir à son magasinage, le maître de l'ouvrage est obligé de prendre toutes les dispositions pour en assurer la garde et la protection à ses frais, risques et périls.

Dès que le montage ainsi retardé peut être envisagé, les parties conviennent de la date à laquelle ces travaux seront entrepris, sans préjudice de l'application éventuelle de la clause de révision de prix, et sous réserve de tous dommages et intérêts tels que de droit.

12.7. Il est de convention expresse que le maître de l'ouvrage doit interdire à ses préposés et à toutes personnes étrangères, les abords immédiats des lieux de montage ; il doit veiller lui-même au respect de ses ordres et supporter seul les conséquences de tous les dommages qui pourraient résulter pour quiconque de l'inobservation de ses instructions.

13. SOUS-TRAITANCE

OTIS se réserve le droit de sous-traiter tout ou parties de la commande du maître de l'ouvrage, qui l'accepte.

14. RECEPTION

14.1 OTIS invite par écrit et pour une date déterminée, le maître de l'ouvrage à procéder à la réception et à la mise en marche de l'installation en présence d'OTIS et en observant les prescriptions officielles en vigueur. Il est établi un procès-verbal de cette réception.

14.2. Dans le cas où le maître de l'ouvrage, régulièrement requis, n'a pas fait le nécessaire pour procéder à la réception à la date indiquée ci-dessus, la réception est considérée comme ayant eu lieu à ce jour.
Si les installations sont utilisées par le maître de l'ouvrage, y compris pour les besoins du chantier, avant le jour fixé, OTIS est en droit de considérer que la réception a eu lieu le jour de cette utilisation, cette date étant également retenue comme date de départ de la période d'entretien gratuit prévue à l'article 16.

14.3. La date de la réception, telle qu'elle résulte de l'alinéa précédent, marque le point de départ de la garantie.

14.4. Si lors des opérations de mise en marche et de réception, l'installation n'est pas reconnue conforme au contrat ou à la réglementation en vigueur, OTIS fait diligence pour remédier au défaut constaté, et fait en sorte que l'ouvrage soit conforme.

14.5. Les frais nécessaires aux essais, à la réception et à l'agrération éventuelle par un organisme ou agent visiteur, en vertu du règlement général pour la protection du travail, sont exclusivement à charge du maître de l'ouvrage.

14.6. Si la réception régulièrement demandée, a lieu en l'absence du maître de l'ouvrage, cette absence ne peut tenir en échec le paiement qui serait dû à la réception.

14.7 Après la réception, même pour les défauts dont la cause est antérieure à celle-ci, OTIS n'assume aucune responsabilité plus étendue que les obligations définies à l'article 15.

14.8. Il est de convention expresse que OTIS n'est tenue à aucune indemnisation envers le maître de l'ouvrage pour accidents aux personnes, dommages à des biens distincts de l'objet du contrat ou manque à gagner, à moins qu'il ne résulte des circonstances de l'espèce que OTIS a commis une faute lourde.

15. GARANTIE

15.1. OTIS garantit le matériel commandé par le maître de l'ouvrage pendant une année à compter de la date de réception par le maître de l'ouvrage.

Dans le cas où le courant force motrice n'est pas à la disposition d'OTIS, deux mois après l'achèvement du montage, la période de garantie prendra effet à cette date.

15.2. Cette garantie est expressément limitée à la réparation, modification ou éventuellement au remplacement de toutes les parties ou pièces qui

viendraient à nuire au bon fonctionnement de l'installation par suite d'un vice de conception, de construction, de montage dûment constaté, et à l'exclusion de tous autres indemnités ou dommages-intérêts pour chômage, pour accident ou pour quelque cause que ce soit, étant toutefois entendu que la remise en état se fera dans le délai le plus court.

15.3. Pour pouvoir invoquer le bénéfice de l'article 15, le maître de l'ouvrage doit aviser sans retard et par écrit OTIS des vices qui se sont manifestés. Il doit lui donner toute facilité pour procéder à la constatation de ceux-ci et y porter remède.

15.4. Les pièces défectueuses remplacées conformément à la présente clause sont la propriété d'OTIS.

15.5. L'obligation de garantie d'OTIS ne porte que sur les vices qui se manifestent suite à une utilisation correcte, telle que prévue par le contrat et les conditions d'emploi.

15.6. La clause de garantie ne pourra en aucun cas être invoquée si les inconvénients, vices ou dommages, sont la conséquence d'une erreur de conception, d'exécution, ou d'utilisation du bâtiment, tels que par exemple tassement, humidité, incendie, etc.

La clause de garantie ne peut être invoquée en cas de mauvais emploi de l'appareil, mauvais entretien ou de réparations effectués par le maître de l'ouvrage ou par un tiers ou de toutes dégradations anormales.

15.7. Cette garantie ne couvre pas les désordres consécutifs à l'effet de l'eau, du feu, d'une ventilation insuffisante ou de variation de tension, d'un tassement du bâtiment, d'un défaut d'entretien ou de révision de l'installation, de l'intervention de tiers, d'une mauvaise utilisation, d'un acte de malveillance ou de vandalisme, ou de toute autre cause extérieure.

16. ENTRETIEN PENDANT LA PERIODE DE GARANTIE

16.1. Toute intervention d'OTIS en vertu de la garantie ne prolonge pas la durée de la période de l'entretien, si il est inclus dans le présent contrat.

16.2. Le fait pour le maître de l'ouvrage d'exécuter ou de faire exécuter par un tiers les travaux d'entretien, ou de toute autre nature quelle qu'elle soit, lui fait perdre automatiquement, et sans qu'une mise en demeure préalable soit nécessaire, les bénéfices de l'ensemble des garanties prévues à l'article 15.

17. ANNULATION

17.1. En cas d'annulation ou de résiliation du contrat, pour quelque motif que ce soit, le maître de l'ouvrage sera redevable envers OTIS d'un dédommagement forfaitaire minimum correspondant à 10% de la valeur de la commande annulée, sous réserve de majoration de tous les frais réels encourus par OTIS (y compris les frais d'étude et les frais généraux) jusqu'à la date d'annulation.

17.2. Toute annulation de commande par le maître de l'ouvrage doit se faire par courrier recommandé.

Pareille annulation ne sera valable que moyennant acceptation écrite par OTIS.

18. CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPETENCE

Tout litige est de la compétence exclusive des tribunaux et cours de Bruxelles. Ceux-ci appliqueront le droit Belge.

OTIS se réserve toutefois la possibilité, lorsqu'elle est demanderesse, de porter le litige devant tout autre tribunal compétent en vertu du droit commun.

Votre projet satisfait-il aux 10 règles d'or d'Otis?

Nos monteurs sont maintenant prêts à se mettre au travail!

Il est évident que nous mettrons tout en œuvre chez Otis pour que le montage des ascenseurs se déroule sans le moindre problème. Mais Otis compte aussi sur vous: pour assurer un résultat parfait, nous vous demandons de vérifier au préalable que tout soit prêt pour le montage. En utilisant cette check-list, nous éviterons des retards ou d'être confrontés à des situations dangereuses et/ou des coûts complémentaires. Si quelque chose ne vous semble pas clair, ou vous avez des questions, n'hésitez pas à prendre contact avec votre interlocuteur. Merci d'avance pour votre collaboration.

1 La gaine d'ascenseur est étanche au vent et à l'eau, la cuvette est propre et sèche.

Il importe que ce soit vérifié avant le début du montage de l'ascenseur.

2 Les dimensions et l'équipement de la gaine d'ascenseur correspondent au plan de montage établi par OTIS.

Pour pouvoir effectuer le montage de l'ascenseur, il faut que les tolérances en matière de dimensions et d'aplomb restent dans les limites imposées, comme l'indique le plan d'installation définitif. Le non-respect des mesures dans la gaine d'ascenseur, ainsi que les réservations et les ouvertures de ventilation incorrectes peuvent entraîner des adaptations dans la commande du matériel.

Risques : des retards fréquents et des coûts supplémentaires.

3 Des crochets de levage sont situés au plafond de la gaine d'ascenseur pour le montage de l'ascenseur.

GeN2 Comfort :

Vérifiez que les 5 crochets de levage soient placés de manière conforme aux indications mentionnés sur le plan. Les crochets devraient avoir un certificat, ainsi qu'une indication de la charge autorisée.

4 Plancher de travail ou structure métallique

GeN2 Comfort :

Pas d'application.

5 Il y a une alimentation permanente en électricité.

Durant le montage, il faut qu'il y ait en permanence une alimentation électrique suffisante pour assurer le bon fonctionnement des outils, de l'éclairage du lieu de travail, des appareils de levage et de la commande temporaire de l'ascenseur. Il est important que le câble d'alimentation soit placé conformément au schéma de raccordement et au plan de montage.

6 Présence d'une ligne téléphonique analogique en état de fonction pour le système REM® (liaison vocale bidirectionnelle).

Une ligne téléphonique défaillante est souvent à l'origine du refus d'agrément d'une installation d'ascenseur. C'est pourquoi nous vous conseillons de demander à temps l'installation d'une ligne de téléphone indépendante (qui ne passe pas par un central téléphonique).

S'il y a plusieurs ascenseurs dans un immeuble, une seule ligne peut suffire à condition qu'il y ait des câbles faradisés LIYCY (5,034) prévus entre les différentes salles de machine. La ligne doit être en état de fonctionnement (tonalité d'appel) et le numéro d'appel doit être connu.

7 Les mesures de niveau fini sont indiquées dans la gaine d'ascenseur à chaque étage.

La flèche indiquant le niveau fini (le niveau 1000+), doit être inscrite, à chaque niveau, à l'intérieur de la gaine et aux abords de la baie palière.

8 Protection des baies palières.

Tous les accès à la gaine d'ascenseur doivent être munis des protections légales.

9 Un emplacement sec est prévu pour le stockage à maximum 50 mètres de la gaine d'ascenseur.

En outre, l'accès à la gaine d'ascenseur doit être dégagé de tout obstacle.

L'emplacement prévu pour les livraisons et le stockage du matériel ne peut être éloigné de plus de 50 mètres de la gaine d'ascenseur. Si vous découvrez la présence d'obstacles importants à la livraison et à l'entreposage du matériel, prenez contact avec la direction du montage chez Otis trois semaines avant la livraison du matériel sur le chantier. Que faut-il entendre par obstacles importants? Des différences de niveau de plus de 0,5 m (sans escalier) dans les voies d'accès, des restrictions quant aux dimensions du camion (en ville par exemple), l'impossibilité de parquer le camion, un accès difficile à la gaine d'ascenseur et des accès non asphaltés (terre battue, etc.), ...

10 Les accès de la gaine d'ascenseur et de la cage d'escalier sont sans danger et suffisamment éclairés.

Il est important que le chemin d'accès à la gaine d'ascenseur et - dans le cas échéant - à la salle des machines soit sans danger. Il faut pouvoir accéder à la gaine d'ascenseur par des escaliers fixes - l'accès au moyen d'une échelle n'est pas autorisé. Les chemins d'accès doivent être munis d'une protection contre les chutes (garde-fous temporaires). Les escaliers et couloirs doivent être bien éclairés.

Un montage de l'ascenseur conforme au plan de montage.

C'est à la fois votre affaire et celle d'OTIS.

- Coordonnées de l'entreprise :

**Frigo Therm
58, rue de Menin
7700 Mouscron
056/3482/41**

- Secteurs d'activités :

**Equiperment et installation système de
climatisation
Installation équipements professionnels**

- Critères de sélection :

- **Devis et étude complète et
professionnelle**
- **Entreprise régionale, développement
local**
- **Expérience reconnue dans le secteur**

RUE DE MENIN, 58
7700 MOUSCRON
Tel. : +32(0)56/34.82.41
Fax : +32(0)56/34.42.50
Email : Info@frigotherm.be

R.C.T./H.R.T. : 55.038
T.V.A./B.T.W. : BE 0419.376.431
AGR. ENTR. : 419.376.431.082611
CBC : 199-6505112-90
CPI : 109-1011658-84
ING : 375-0005380-27
Crédit Mutuel du Nord : 15629 02715 00041617101 30



LA FREGATE

**Rue du Nouveau Monde 178 b
B-7700 MOUSCRON**

Tél : 0477 60 85 62

Mouscron, 24 novembre 2012

Notre ref : DF 11629

Devis N° : OK 11629

N° Client : 102643

Concerne : Climatisation réversible salle de concert

Localisation : Mouscron +2

Monsieur,

Suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous faire parvenir notre devis le plus complet aux meilleures conditions.

Nous attirons votre attention sur la qualité de l'équipement proposé.

Nous restons à votre entière disposition pour vous fournir tous renseignements complémentaires que vous pourriez désirer.

Dévoués à la faveur de vos ordres, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour FRIGOTHERM S.P.R.L.

*D. François
Att. de Dir.*

*C. François
Adm.*



Agrée U.B.F. - Verd. V.B.F.

FROID INDUSTRIEL ET MENAGER
MACHINES POUR L'ALIMENTATION

KOELINRICHTINGEN
AIR CONDITIONING

AIR CONDITIONNE
GRANDES CUISINES

VOEDINGSMACHINES
GROOTKEUKENS

| <u>Code</u> | <u>Dénomination</u> | <u>Variante</u> | <u>Prix unité</u> | <u>Prix Total</u> |
|----------------------|---|-----------------|-------------------|-------------------|
| | Bilan 32/22°C | | | |
| | 30137 W /24109 W 24/24 H | | | |
| | Je propose la pause de 3 cassettes indépendantes | | | |
| | Permet de ne jamais être en panne complètement | | | |
| | Permet le réglage de la température par zone | | | |
| | Puissance calculée pour travailler en petite et moyenne | | | |
| | vitesse (bruit) | | | |
| 143522-GAU36AOURIY09 | Clim.General.R410A Cassette+Gpe Inv.10/11,20Kw EER 3.21 Mono | | 3.449,45 € x3,000 | 10.348,35 € |
| | <i>Climatiseur Inverter Refroidissement + chauffage</i> | | | |
| | <i>Model : Cassette</i> | | | |
| | <i>Marque :General</i> | | | |
| | <i>Type : AU36RIY+AOU36RIY +Télécommande infrarouge</i> | | | |
| | <i>Capacité: restituée absorbée EER/COP</i> | | | |
| | <i>Froid : 10,0 Kw 3,11 Kw 3,21</i> | | | |
| | <i>Chaud : 11,20 Kw 3,02 Kw 3,71</i> | | | |
| | <i>Elect: 1/220 volts-20 amp- cable-3 G 2,5mm2</i> | | | |
| | <i>Longueur Largeur Hauteur</i> | | | |
| | <i>Unité extérieure: 900 330 830 mm</i> | | | |
| | <i>Unité intérieure : 840 840 288 mm</i> | | | |
| 144932-3 8 5 8 12M | Con.Clim.Split inverter Mono 3/8 5/8 12m | | 3.366,23 € x1,000 | 3.366,23 € |
| 736000-3 8 | R.CUIVRE TUBE 0" 3/8 COURONNE 0197gr/m cour./30m P/m | x 60,000 | | |
| 736000-5 8 | R.CUIVRE TUBE 0" 5/8 COURONNE 0341gr/m cour./30m P/m | x 60,000 | | |
| 717013-15 R | R.Isol.Gaine roul.ep.13mm d = 15mm 5/8" Pr/carton 17m | x 3,500 | | |
| 717009-10 R | R.Isol.Gaine roul.ep.09mm d = 10mm 3/8" Pr/carton 34m | x 2,000 | | |
| 521200-XVB001 5 5 | Cable XYE 1,5 mm2 4 conducteurs + terre | x 60,000 | | |
| 619043-IDH16 | Decharge PVC flexible 16mm CLIM INABA Lg 50m Pr/m | x 3,000 | | |
| 619043-IY DH16 | Decharge PVC flexible 16mm Y pr connection CLIM INABA | x 3,000 | | |
| 635000-V357671 | Decharge PVC BT tube diam 032mm prix/ Lg 4m EUCA | x 6,000 | | |
| 635000-V357651 | Decharge PVC BT manchon diam 032 mm | x 5,000 | | |
| 635000-V357611 | Decharge PVC BT coude 87,5° diam 032 FF | x 6,000 | | |
| 635000-V357631 | Decharge PVC BT coude 45° diam 032 FF | x 6,000 | | |
| 644000-V445132 C | Decharge PVC Collier clips pour tube PVC diam 032mm avec fix | x 50,000 | | |
| 711000-R410 | R.REF.R0410A PURON Compl.non autorise (clim) | x 6,000 | | |
| 539000-L32040 | Collier colson blanc 3,5x360 Pr / 100 LEGRAND | x 5,000 | | |
| 539000-L31919 | Collier colson noir 9x357mm Resistant aux UV LEGRAND Pr/pce | x 0,500 | | |
| ZD1000 | Divers Valeur 25 Euro | x 3,000 | | |
| 918000-ESUPPORT6 12 | Support Groupe PVC recycle gris 06x12x200 cm massif EKOL | x 6,000 | | |
| 508200-STAG604004 | Chemin cable STAGOBEL metal.250x060+couv.+fix. Pr/Lg.3m | x 20,000 | | |
| 508200-S36064002 | Chemin cable STAGOBEL Coude a plat pour goutotte 250mm | x 2,000 | | |
| 508200-S36152502 | Chemin cable STAGOBEL Te a plat pour goutotte 250mm | x 2,000 | | |
| 919440-MR38 40 | Console MUPRO Rail d'installation 38x40 Lg. 3.04m pr/lg | x 7,000 | | |

| <u>Code</u> | <u>Dénomination</u> | <u>Variante</u> | <u>Prix unité</u> | <u>Prix Total</u> |
|---------------------|--|-----------------|-------------------|-------------------|
| 144932-3 8 5 8 12M | Con.Clim.Split inverter Mono 3/8 5/8 12m | | 3.366,23 € x1,000 | 3.366,23 € |
| 919240-MC45 38 40C | Console MUPRO equer:45d rail 38x40/40x60+4 Boulons+4 Ecrouts | x 12,000 | | |
| 941020-M08 2M | Q.Tige filetee Galva M08 longueur 2m | x 12,000 | | |
| 508200-S81742 | Chemin cable STAGOBEL metal.Cons.étrier C ouvert 25cm Pr/P | x 20,000 | | |
| LOCA ELEV CIS 8M J | Location elevateur ciseaux 08m /jour ss livraison | x 1,000 | | |
| LOCA ELEV CIS LIV M | Location elevateur ciseaux livraison Mouscron Estaimpuis | x 1,000 | | |
| LOCA ECHAF 4M J | Location echaffodage 4m /jour | x 5,000 | | |

Renouvellement d'air avec tourelle pouvant servir pour le

désenfumage en cas d'incendie

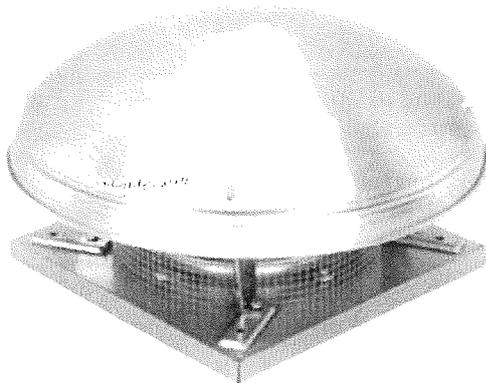
sur base discothèque suivant région Wallone

45M³/H/personnes

soit 4500 M³

Extraction d'air

| | | | | |
|--------------------|--|--|-----------------|----------|
| 364500-SPCTHB4 400 | Tourelle S&P Aube Ar.H.400°m3 05200/20 04100/40mm 1350tr.mo. | | 979,29 € x1,000 | 979,29 € |
|--------------------|--|--|-----------------|----------|



| | | | | |
|----------------------|--|---------|-----------------|----------|
| 364900-SPJCA JPA630 | Tourelle S.P.Clapet anti-ret. + adapt.CTH.CTV400 | | 160,04 € x1,000 | 160,04 € |
| 364900-SPJAA630 | Tourelle S.P.socle+silencieux JAA 630>CTH-CTV 400 | | 400,33 € x1,000 | 400,33 € |
| 919240-MCR38 40 720C | Console MUPRO 0720mmL.Rail 38X40+40X60 Boul.+Ecr.M10 | | 17,30 € x2,000 | 34,60 € |
| 919240-MCR38 40 720 | Console MUPRO 0720mmLpr.Rail 38X40+40X60 | x 2,000 | | |
| 902062-M10 40 | Q.boulon M10x40 TH | x 4,000 | | |
| 919340-MEM10 | Console MUPRO ecrou M10 pr. rail 38x40 | x 4,000 | | |
| 358113-VMS400 | V.Piquage Rond Droit MS Galva 400 | | 46,50 € x1,000 | 46,50 € |
| 358113-VAH400 | V.Piquage Rond Droit Galva diam 400mm | | 6,50 € x1,000 | 6,50 € |
| 358110-VS400 | V.Gaine Spirale Galva.d 400mm prix+Lg par 3m | | 66,15 € x0,500 | 33,08 € |

| <u>Code</u> | <u>Dénomination</u> | <u>Variante</u> | <u>Prix unité</u> | <u>Prix Total</u> |
|---------------------|---|-----------------|-------------------|-------------------|
| 358112-VB9 400 | V.Coude Rond Galva 090° diam 400mm | | 39,36 € x2,000 | 78,72 € |
| 358082-VODM400 | V.Collier gaine galva isole Suspension filete d.400mm | | 4,82 € x2,000 | 9,64 € |
| 359570-ABSV400 | V.Grille protect.oiseaux d400mm ATC | | 25,53 € x1,000 | 25,53 € |
| | Variateur permettant de moduler le débit suivant l'utilisation de la salle | | | |
| 370110-NTLR510 | Variateur vitesse elect. 10A + int.demarrage modulé NICOLAY | | 106,78 € x1,000 | 106,78 € |
| 521200-XVB002 5 3 | Cable XVB 2,5 mm2 2 conducteurs + terre | | 1,29 € x10,000 | 12,90 € |
| 508400-EPVC44GC ACV | PVC Tube elect.(25mm) gris clair+ 5 fixations pr./Lg 3m | | 2,94 € x3,000 | 8,82 € |
| 900000-400 | Carrotage 400 mm armature 12mm /cm forfait minimum 300 Eur | | 375,00 € x1,000 | 375,00 € |
| | Possibilité de faire une induction mais tenant compte des ouvertures de porte, du couloir, je pense que l'on peut se passer de cette dernière Possibilité aussi de mettre un filtre baffle visible à l'H2O pour supprimer tous les bruits extérieurs | | | |
| OMR | Main d'oeuvre en regie 45 euros/heure HTVA | | 45,00 € x80,000 | 3.600,00 € |
| | Comme convenu alimentation électrique a prévoir 3 câble 3 G4 pour les groupes de clim 25 Amp 1 câble 3 G2.5 pour la tourelle 16 Amp Possibilité de faire l'installation avec 2 cassettes moins cher mais nettement plus bruyant et moins confortable point de vue diffusion d'air | | | |

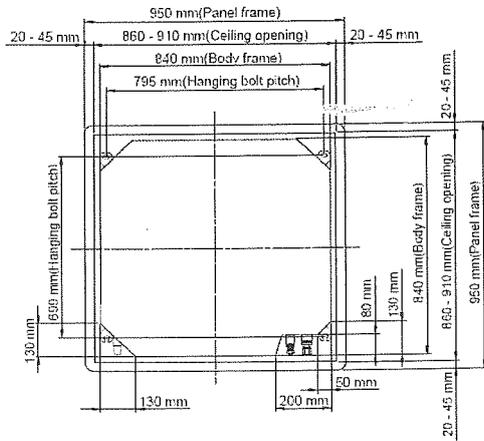
Total Hors TVA 19.592,31 €



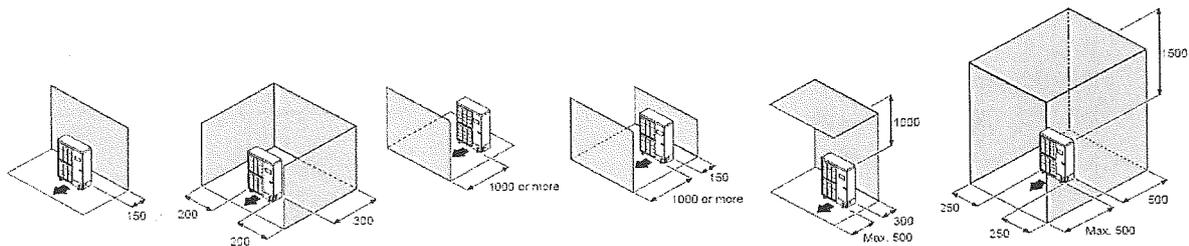
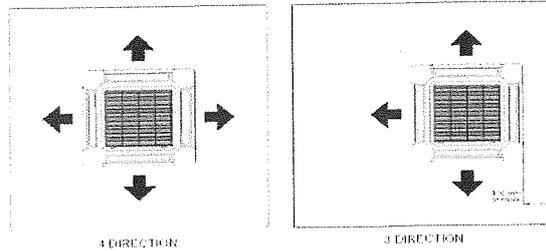
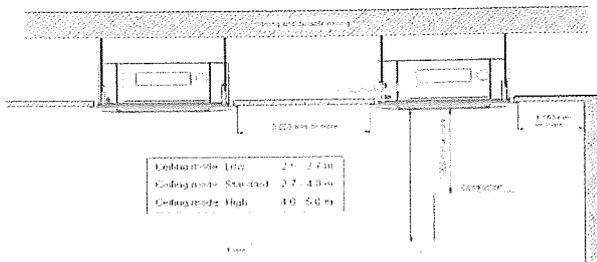
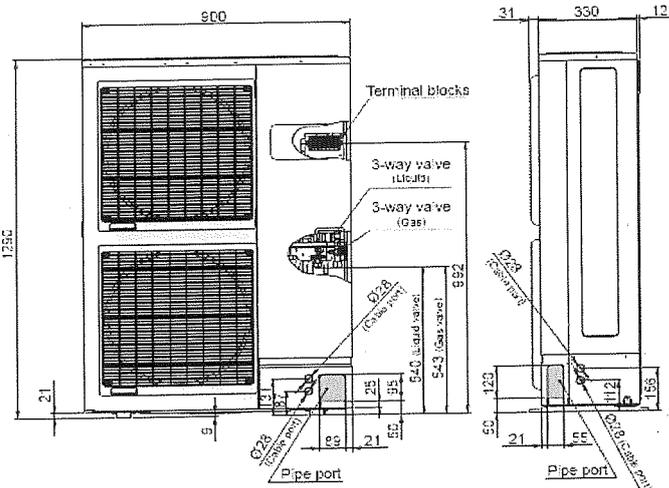
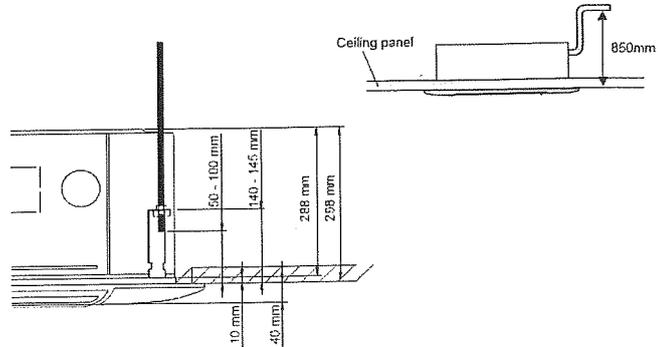
AircoHeater

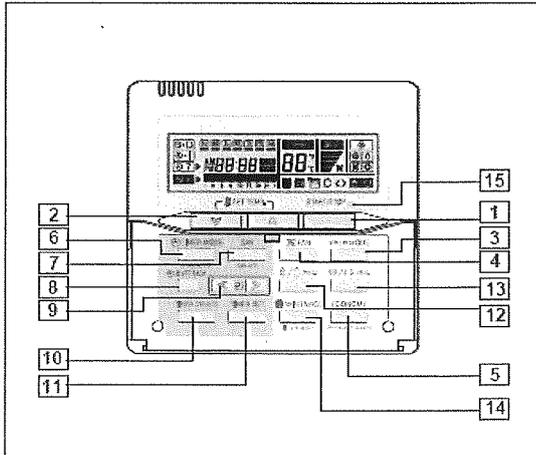


| BINNEN UNIT | | Type | AU36RIYF | Type | UNITE INTER | |
|-------------------------|----------------------------|--------------|------------------|---------------------------|-------------------------|----------------------------------|
| BINNEN UNIT | | Fabriekscode | AUHA-36LCLU | Fabriekscode | UNITE INTER | |
| BUITEN UNIT | | Type | AO36RIYF | Type | UNITE EXTER | |
| BUITEN UNIT | | Fabriekscode | AOHD36LATT | Fabriekscode | UNITE EXTER | |
| Koelmiddel | | | R410A | | Réfrigérant | |
| Verwarming | vermogen nominaal | | 11,2 (5-14) | | Chauffage | |
| | verm. max. bij 27/19/-15°C | kW | 12,4-11,34-10,23 | kW | | puissance nominale |
| | coefficient de performance | | 2,56 | | | puiss. max. à 27-19/-15°C |
| | COP | | 4,38 | | | puiss. absorbée nominale |
| | energieklasse | | A | | | COP |
| Koeling | vermogen nominaal | kW | 10(4,7-11,4) | kW | Refroidissement | |
| | coefficient de performance | | 2,44 | | | classe énergétique |
| | EER | | 4,1 | | | consomm. d'énergie/cool |
| | energieklasse | | A | | | puissance nominale |
| | consomm. d'énergie/cool | kWh | 1220 | | | puiss. absorbée nominale |
| Binnenunit | luchtvolume (l/s) laag | m³/s | 1250(1150) | m³/s | Unité intérieure | |
| | luchtvolume (l/s) midden | m³/s | 1430 | m³/s | | debit d'air bas |
| | luchtvolume (l/s) hoog | m³/s | 1800 | m³/s | | debit d'air moyen |
| | ontvochtiging | l/h | 3 | l/h | | debit d'air haut |
| | vermogen (W) laag (Cool) | W | 32 (29) | dB(A) | | dehumidification |
| | geluidsniveau (1) Midden | dB(A) | 35 | dB(A) | | niveau sonore (1) Bas (Cool) |
| | geluidsniveau (1) Hoog | dB(A) | 39 | dB(A) | | niveau sonore (1) Moyen |
| | werkingsgeb. koeling | °C | 18~30 | °C | | niveau sonore (1) Haut |
| | werkingsgeb. verwarming | °C | 16~30 | °C | | plage de fonctionn. refroid. |
| | hoogte (breedte x diepte) | mm | 288-840-840 | mm | | plage de fonctionn. chauff. |
| Buitenunit | gewicht | kg | 27 | kg | Unité extérieure | |
| | geluidsniveau (1) | dB(A) | 49 | dB(A) | | Hauteur-largeur-profondeur |
| | compressor | | DC Twin Rotary | | | poids |
| | luchtvolume (l/s) hoog | m³/s | 6200 | m³/s | | niveau sonore (1) |
| | werkingsgeb. koeling | °C | -15~46 | °C | | débit d'air haut |
| | werkingsgeb. verwarming | °C | -15~24 | °C | | plage de fonctionn. refroid. (1) |
| Elektrische installatie | hoogte (breedte x diepte) | mm | 1290-900-330 | mm | Installation Electrique | |
| | gewicht | kg | 107 | kg | | plage de fonctionn. chauff. |
| | voltage | V | 400V/3f+n | V | | Hauteur-largeur-profondeur |
| | stroom nominale | A | 7,9/7,9 | A | | poids |
| | zekering voorg. | A | 16 | A | | alimentation |
| Technische installatie | hoofdcondensaat afvoer, op | | Buiten | | Installation Technique | |
| | bedr. verbindingskabel | mm² | 5G 2.5 | mm² | | intensité nominale |
| | bedr. aansluitkabel | mm² | 4G 1.5 | mm² | | fusible retardé |
| | standaardvering | kg/cm | 3,45-20 | kg/cm | | unité à alimenter |
| | buylengte | mm | 50 | mm | | section câble alimentation |
| | min./max. buylengte | mm | 5-75 | mm | | section entre int. et ext. |
| | max. buylengte | mm | 30 | mm | | détente |
| | diam. condensaatpijp 6/8 | mm | 32,0/37,1 | mm | | diamètre gaz int/ext. |
| | | | | diamètre liquide int/ext. | | |

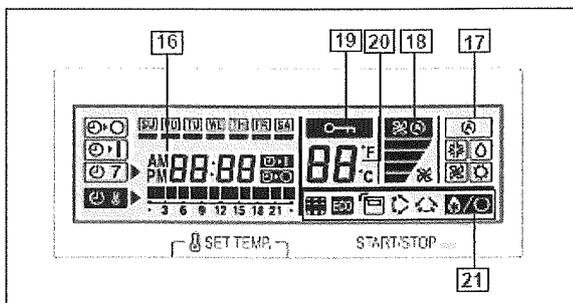


High lift drain pump





- 1 START/STOP button**
Pressed to start and stop operation.
- 2 Set temperature button**
Selects the setting temperature.
- 3 Master control button**
Selects the operating mode (AUTO, HEAT, FAN, COOL, DRY).
- 4 Fan control button**
Selects the fan speed (AUTO, QUIET, LOW, MED, HIGH).
- 5 Economy button**
Turns the economy efficient mode on and off.
- 6 Timer mode (CLOCK ADJUST) button**
Selects the timer mode (OFF TIMER, ON TIMER, WEEKLY TIMER). Set the current time.
- 7 Day (DAY OFF) button**
Temporarily cancels of one day timer.
- 8 Set back button**
Pressed to select the set back timer.
- 9 Set time button**
Pressed to set time.
- 10 Delete button**
The schedule of a weekly timer is deleted.
- 11 Set button**
Sets the date, hour, minute and on-off time.
- 12 Vertical airflow direction and swing button**
Push for two seconds to change the swing mode.
- 13 Horizontal airflow direction and swing button***
Push for two seconds to change the swing mode.
- 14 Filter button**
- 15 Operation lamp**
Lights during operation and when the timer is on.



- 16 Timer and clock display**
- 17 Operation mode display**
- 18 Fan speed display**
- 19 Operation lock display**
- 20 Temperature display**
- 21 Function display**

- Defrost display
- Thermo sensor display
- Economy display
- Vertical swing display
- Horizontal swing display*
- Filter display

Exemple de support pvc utilisés pour la pose des compresseurs



Placement des unités intérieures



Autres unités placées à 5 mètres du sol ici un faux plafond va tout recouvrir
Suspensoir en bois
Climatisation des nouveaux bureaux UCM Mouscron



- Coordonnées de l'entreprise :

ED System S.P.R.L
16, rue du Repos
7711 Dottignies
056/48/47/67

- Secteurs d'activités :

Systeme de surveillance
Installation électrique
Installation système d'alarme

- Critères de sélection :

- **Entreprise à caractère local**
- **Possibilité d'impliquer les jeunes de la Frégate dans l'installation électrique**
- **Suivi complet et assidu de l'évolution du projet**



E.D.SYSTEMS S.P.R.L.

rue du Repos, 16
7711 DOTTIGNIES
Ephrem DUPUIS: Gérant
Tél./fax: 056 48 47 67 GSM: 0473 808 800

Devis n°: EDS-D-155/2012

DEVIS

Adressé à
Nom La Fregate asbl
Adresse Rue du Nouveau Monde, 178B
Code postal 7700 Ville Mouscron Pays Belgique
Téléphone 056 33 39 07
Gsm

Date 22/11/2012
Référence: Electricité suivant cahier des charges
Responsable Pascal Delahousse
TVA: néant

| Référence | Quantité | Description | Code T.V.A. | P.U. | Montant |
|--------------|----------|---|-------------|------------|-------------|
| | | Studio et salle polyvalente | | | |
| disjoncteur | 1 | triphasé 63A pour le coffret de rez de chaussée | 3 | 35,00 € | 35,00 € |
| coffret | 1 | Vinckier 48 modules pour le grenier | 3 | 95,00 € | 95,00 € |
| interrupteur | 3 | modulaire 63A triphasé pour salle polyvalente et studios | 3 | 48,00 € | 144,00 € |
| disjoncteur | 5 | bipolaire 16A pour alimentation éclairage et domotique | 3 | 11,00 € | 55,00 € |
| disjoncteur | 2 | triphasé 32 A pour salle polyvalent et 2 x studios | 3 | 28,00 € | 56,00 € |
| disjoncteur | 12 | bipolaire pour les prises | 3 | 11,00 € | 132,00 € |
| barrette | 3 | de connexion triphasée isolée 16 mm | 3 | 18,00 € | 54,00 € |
| horloge | 1 | modulaire pour les studios | 3 | 85,00 € | 85,00 € |
| contacteurs | 2 | triphasé 40A pour chaque studios | 3 | 64,00 € | 128,00 € |
| blos | 8 | éclairage des secours agréés | 3 | 95,00 € | 760,00 € |
| commande | 10 | par BP encastré ou apparent Niko avec boîtier ou recouvrement | 3 | 25,00 € | 250,00 € |
| alimentation | 10 | points avec sockets et ampoules | 3 | 12,00 € | 120,00 € |
| prises | 3 | triphasées 32A pour la puissance de l'éclairage | 3 | 56,00 € | 168,00 € |
| prises | 32 | prises simple bipolaires enstrée au apparete avec recouvrement | 3 | 12,00 € | 384,00 € |
| | | 1er étage | | | |
| commande | 10 | par BP encastré ou apparent Niko avec boîtier ou recouvrement | 3 | 25,00 € | 250,00 € |
| alimentation | 10 | points avec sockets et ampoules | 3 | 12,00 € | 120,00 € |
| blocs | 6 | éclairage des secours agréés | 3 | 95,00 € | 570,00 € |
| prise | 20 | prises simple bipolaires enstrée au apparete avec recouvrement | 3 | 12,00 € | 240,00 € |
| alimentation | 10 | points avec sockets et ampoules | 3 | 12,00 € | 120,00 € |
| | | Cours extérieures | | | |
| disjoncteur | 1 | triphasé 32A pour le coffret du rez de chaussée | 3 | 28,00 € | 28,00 € |
| coffret | 1 | IP66 pour l'extérieur 18 modules | 3 | 260,00 € | 260,00 € |
| prises | 16 | bipolaires hermétiques avec terre | 3 | 18,00 € | 288,00 € |
| prise | 1 | triphasée 32A hermétique | 3 | 45,00 € | 45,00 € |
| spots | 4 | 50 watts leds hermétique | 3 | 280,00 € | 1.120,00 € |
| commande | 3 | par BP encastré ou apparent Niko avec boîtier ou recouvrement | 3 | 25,00 € | 75,00 € |
| | | Matériel et accessoires | | | |
| coffret | 1 | Vinckier 48 modules pour modules éclairage domotique | 3 | 95,00 € | 95,00 € |
| alimentation | 1 | AL-12 | 3 | 60,00 € | 60,00 € |
| exicent | 1 | module 32 entrées éclairage domotique | 3 | 196,00 € | 196,00 € |
| exo-220 | 2 | modles 8 sorties domotiques 16A | 3 | 220,00 € | 440,00 € |
| exo-DIM | 1 | module 4 sorties dimmées 350 watts unigement halogène | 3 | 396,00 € | 396,00 € |
| clavier | 1 | coupe-tout pour éclairage domotique au rez de chaussée | 3 | 300,00 € | 300,00 € |
| forfait | 1 | câblage et accessoires | 3 | 3.500,00 € | 3.500,00 € |
| prestation | 5 | passage suivi de chanitier pour câblage par vos soins | 3 | 70,00 € | 350,00 € |
| plans | 1 | copies (5 x) d'implantation fourni pour réalisation du câblage | 3 | 100,00 € | 100,00 € |
| prestation | 64 | heures pour fourniture , raccordement et mise en service matériel | 3 | 35,00 € | 2.240,00 € |
| | | Total H.T. | | | 13.259,00 € |
| | | Frais de livraison | | | 0,00 € |
| | | Taxes | 0,00% | | 0,00 € |
| | | | 6,00% | | 0,00 € |
| | | | 21,00% | | 2.784,39 € |
| | | Total T.T.C. | | | 16.043,39 € |
| | | dont T.V.A. | | | 2.784,39 € |

En signant ce devis vous acceptez les conditions générales de vente (verso de ce document).

Comptes bancaires
CBC 732-0101790-88
ING 363-0127365-44

pour accord: date et signature

offre valable deux mois

- Coordonnées de l'entreprise :

SMCD Sprl
316, Chaussée de Luigne
7712 Mouscron
056/33/04/61

- Secteurs d'activités :

Travaux de menuiserie
Pose de châssis

- Critères de sélection :

- **Devis reçu dans les délais impartis**
- **Rapport qualité / prix le plus intéressant**

Anciens Ets SORY



N° Enregistrement : 08.20.01

Banque : 850.8647373.15

119.1013722.14

R.C.T. 73234

T.V.A. BE 444.842.196

ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE

*Charpente – escalier – P.V.C. – Vérandas –
Persiennes – Stores vénitiens –
Aménagement magasins – Parquets – Cuisines*

316, chaussée de Luigne

7712 MOUSCRON (H)

T L 056/33.04.61- FAX 056/84.60.01

Maison de jeune La Frégate

Mr Maus Alexis

Rue du Nouveau Monde 178b

7700 Mouscron

Mouscron le 27/11/2012.

DEVIS.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous remettre devis pour les travaux suivants :

Livraison et pose de châssis en PVC blanc intérieur et extérieur avec :

- Double vitrage isolant (1.1W/m2k).
- Seuil de 80mm.
- Une partie pleine de 50cm dans le bas
- Habillage intérieur en MDF WBP.
- Pose de laine de roche entre châssis et ébrasement.
- Joint de silicone extérieur. (sans rejointoiement)
- Evacuation des anciens châssis si nécessaire.

Châssis double ouvrant (1m30 x 2m).

Pour un prix de 889 € + tva. X **26p**

Châssis double ouvrant + oscillo battant. (1m30 x 2m)

Pour un prix de 909 € + tva. X **26p**

Si vitrage sécurite + 41€ pièce

Châssis double ouvrant (1m60 x 2m).

Pour un prix de 929 € + tva. X **1p**

Châssis double ouvrant + oscillo battant. (1m60 x 2m)

Pour un prix de 952 € + tva. X **1p**

Si vitrage sécurite + 54€ pièce

Châssis simple ouvrant (60cm x 80cm).

Pour un prix de 365 € + tva. X **1p**

Châssis simple ouvrant + oscillo battant. (60cm x 80xm)

Pour un prix de 386 € + tva. X **1p**

Si vitrage sécurite + 16 € pièce

Pour confirmer votre commande, veuillez nous retourner un exemplaire signé pour accord

Dans l'espoir d'être honore de vos ordres, auxquels nos meilleurs soins seront accordés,
Je vous prie d'agr er. Monsieur l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form an abstract, stylized shape.

- Coordonnées de l'entreprise :

V Delnatte sprl
79, rue du Petit Pont
7700 Mouscron
056/33/72/52

- Secteurs d'activités :

Installation chauffage
Installation sanitaire
Energies vertes
Installation solaire

- Critères de sélection :

- **Société locale**
- **Entreprise reconnue dans le secteur**
- **Qualité des services proposés**



Chauffage - Sanitaire - Energies vertes - Solaire

Devis 3.510

LA FREGATE ASBL
rue du Nouveau Monde, 178 b
7700 MOUSCRON

Tel : 056/333907

Date devis : 28/11/2012

| Qté | Libellé | PU HT | Total HT | TVA |
|-----|---|--------|----------|-----|
| | CONCERNE : Installation de sanitaire | | | 1 |
| | | | | 1 |
| | | | | 1 |
| | 1. 1ER ETAGE. (sanitaire) | | | 1 |
| 1 | Urinoir de maraue SAVAL BLANC | 170,00 | 170,00 | 1 |
| 1 | Paire d'attaches murale pour urinoir | 2,25 | 2,25 | 1 |
| 1 | Siphon universel à coller | 11,09 | 11,09 | 1 |
| 1 | Fluch d'urinoir universel SCHELLOMAT | 104,80 | 104,80 | 1 |
| | | | | 1 |
| 1 | Wc réhaussé de marque VILLEROY & BOCH Type O. NOVO VITA sortie H Siège, réservoir et robinet d'arrêt compris Largeur du wc à vérifier suivant NORMES | 549,50 | 549,50 | 1 |
| | | | | 1 |
| 2 | Wc de marque VILLEROY & BOCHT Type O. NOVO COMBIPACK avec cuvette à fond creux, siège et robinet d'arrêt | 392,50 | 785,00 | 1 |
| | | | | 1 |
| 1 | Lave main de marque DURAVIT Type D-CODE 45X34 | 128,50 | 128,50 | 1 |
| 1 | Robinet SCHELL | 5,08 | 5,08 | 1 |
| 1 | Attache | 1,72 | 1,72 | 1 |
| 1 | Siphon universel PVC blanc avec ventilair | 8,77 | 8,77 | 1 |
| 1 | Robinet eua froide de marque GROHE Type : ATLANTA | 43,50 | 43,50 | 1 |
| | | | | 1 |
| 1 | Sèche main de marque SOLAR ET PALAU SL 2002 650920 (prévoir l'alimentation électrique par l'électricien) | 583,00 | 583,00 | 1 |
| | | | | 1 |

| Qté | Libellé | PU HT | Total HT | TVA |
|-----|---|----------|----------|-----|
| 1 | Séparation pour 3 wc et portes | 7.518,00 | 7.518,00 | 1 |
| | | | | 1 |
| 1 | Extracteur murale de marque SOLAR ET PALAU Type : SILENT 100 Alimentation électrique à prévoir par l'électricien | 221,00 | 221,00 | 1 |
| | | | | 1 |
| | | | | 1 |
| | 2. 2 EME ETAGE | | | 1 |
| | | | | 1 |
| 1 | Boiler de 75 litres de marque SGB HEATLINE 75 litres | 483,90 | 483,90 | 1 |
| 1 | Trépieds pour boiler SGB | 118,35 | 118,35 | 1 |
| 1 | Groupe de sécurité COMPACT | 26,54 | 26,54 | 1 |
| 1 | Mitigeur EVIER de marque GROHE type EUROPLUS | 279,00 | 279,00 | 1 |
| 1 | Evier inox + piEDS REF MAXL217-200F LG 2000mm LARGEUR 700mm pLONGE 600X500X300MM | 1.915,85 | 1.915,85 | 1 |
| 1 | 3. Alimentation en eau chaude et froide | 1.353,00 | 1.353,00 | 1 |
| | | | | 1 |
| 1 | 4. Décharge PVC pour le 1er et le 2ème Prévoir par le gros oeuvre l'égouttage au rez dans la classe à l'aplomb des sanitaire dans le coin à droite | 1.927,00 | 1.927,00 | 1 |
| | | | | 1 |
| | | | | 1 |
| | REMARQUES GENERALES | | | 1 |
| | Main d'oeuvre comprise | | | 1 |
| | | | | 1 |
| | | | | 1 |
| | | | | 1 |
| | | | | 1 |
| | | | | 1 |
| | | | | 1 |
| | | | | 1 |
| | Pour votre accord, | | | |
| | Veillez nous retourner un exemplaire du devis dûment signé, | | | |
| | Acompte de 40% à la commande, Acompte de 30% la semaine avant le début des travaux, Le solde dès la fin des travaux | | | 1 |
| | Lu et approuvé, | Date, | | |
| | | | | 1 |

| Qté | Libellé | PU HT | Total HT | TVA |
|-----|---------|-------|----------|-----|
|-----|---------|-------|----------|-----|

| Code | Désignation | Taux | Base | TVA | Total TTC |
|------|-------------|------|------------------|---------------|------------------|
| 1 | 6 % | 0,06 | 16.235,85 | 974,15 | 17.210,00 |
| | | | 16.235,85 | 974,15 | 17.210,00 |

Frais de dossier de 20%, avec un minimum de 50 €
Intérêt légal de 12% / an (1% / mois)
Tous frais de recouvrement à charge du débiteur.

Rue du petit-pont, 79 - 7700 Mouscron Tél : 056/33.72.52 Fax : 056/84.60.45 GSM : 0474/27.42.68
TVA BE0477.566.137 - N° Enr : 08.1P1.1.0 - RCT 88753 - TVA FR 23449734425
CPH 126-2013457-01 - IBAN BE43 1262 0134 5701 - BIC CPHB BE75

- Coordonnées de l'entreprise :

ED System
16 rue du Repos
7711 Dottignies
056/48/47/67

- Secteurs d'activités :

Installation système détection incendie
Installation système alarme intrusion

- Critères de sélection :

- **Société locale**
- **Possibilité d'impliquer les jeunes de la Frégate dans la réalisation des travaux**
- **Suivi complet et assidu de l'évolution du projet**



E.D.SYSTEMS S.P.R.L.

rue du Repos, 16
7711 DOTTIGNIES
Ephrem DUPUIS: Gérant
Tél./fax: 056 48 47 67 GSM: 0473 808 800

Devis n°: EDS-D-153/2012

DEVIS

| | | | |
|------------------|----------------------------|-------------|---------------------|
| Adressé à | | Date | 22/11/2012 |
| Nom | La Fregate asbl | Référence: | détection intrusion |
| Adresse | Rue du Nouveau Monde, 178B | Responsable | Pascal Delahousse |
| Code postal | 7700 Ville Mouscron | Pays | Belgique |
| Téléphone | 056 33 39 07 | TVA: | néant |
| Gsm | | | |

| Référence | Quantité | Description | Code T.V.A. | P.U. | Montant |
|--------------|----------|--|-------------|----------|------------|
| | | Concerné détection intrusion | | | |
| centrale | 1 | Scantronic 9851 (16 zones de base) | 3 | 300,00 € | 300,00 € |
| extension | 3 | 8 zones filaires | 3 | 140,00 € | 420,00 € |
| batterie | 1 | 12 volts 17Ah pour la centrale | 3 | 80,00 € | 80,00 € |
| batterie | 1 | 12 volts 1,2Ah pour la sirène extérieure existante | 3 | 25,00 € | 25,00 € |
| bebat | 2 | taxe recyclage batterie | 3 | 0,13 € | 0,26 € |
| récupération | 1 | détection existante sous réserve de bon fonctionnement | 3 | 0,00 € | 0,00 € |
| récupération | 1 | des sirènes sous réserve de bon fonctionnement | 3 | 0,00 € | 0,00 € |
| clavier | 1 | de commande Scantronic LCD9941 pour entrée publique | 3 | 110,00 € | 110,00 € |
| coffret | 1 | sécurisé par fermeture à clé pour le clavier | 3 | 80,00 € | 80,00 € |
| détecteur | 6 | existants récupérés sous réserve de bon fonctionnement | 3 | 0,00 € | 0,00 € |
| détecteur | 12 | double technologie anti-masque Honeywell pour bar-reserve bar-entrée façade avant-groupe Henry 4-2 x couloirs étage-salle polyvalente-cage escaliers palier 2ème étage-accès studios d'enregistrements-2 x bureaux et cuisine rez de choaussée | 3 | 160,00 € | 1.920,00 € |
| sirène | 1 | intérieure sylco type S11/A dans le couloir de l'étage | 3 | 40,00 € | 40,00 € |
| intérgation | 1 | intrusion sur incendie pour transmission téléphonique | 3 | 0,00 € | 0,00 € |
| forfait | 1 | câblage et accessoires à fournir | 3 | 500,00 € | 500,00 € |
| prestation | 5 | passage suivi de chanitier pour câblage par vos soins | 3 | 70,00 € | 350,00 € |
| plans | 1 | copies (5 x) d'implantation fourni pour réalisation du câblage | 3 | 100,00 € | 100,00 € |
| prestation | 48 | heures pour pose , raccordement et mise en service | 3 | 35,00 € | 1.680,00 € |

| | |
|---------------------|-------------------|
| Total H.T. | 5.605,26 € |
| Frais de livraison | 0,00 € |
| Taxes | 0,00% |
| | 0,00 € |
| | 6,00% |
| | 0,00 € |
| | 21,00% |
| | 1.177,10 € |
| Total T.T.C. | 6.782,36 € |
| dont T.V.A. | 1.177,10 € |

En signant ce devis vous acceptez les conditions générales de vente (verso de ce document).

Comptes bancaires
CBC 732-0101790-88
ING 363-0127365-44

pour accord: date et signature

offre valable deux mois

- Coordonnées de l'entreprise :

ED System
16 rue du Repos
7711 Dottignies
056/48/47/67

- Secteurs d'activités :

Installation système détection incendie
Installation système alarme intrusion

- Critères de sélection :

- **Société locale**
- **Possibilité d'impliquer les jeunes de la Frégate dans la réalisation des travaux**
- **Suivi complet et assidu de l'évolution du projet**



E.D.SYSTEMS S.P.R.L.

rue du Repos, 16
7711 DOTTIGNIES
Ephrem DUPUIS: Gérant
Tél./fax: 056 48 47 67 GSM: 0473 808 800

Devis n°: EDS-D-154/2012

DEVIS

Adressé à
Nom La Fregate asbl Date 22/11/2012
Adresse Rue du Nouveau Monde, 178B Référence: détection incendie
Code postal 7700 Ville Mouscron Pays Belgique Responsable Pascal Delahousse
Téléphone 056 33 39 07 TVA: néant
Gsm

| Référence | Quantité | Description | Code T.V.A. | P.U. | Montant |
|------------------------------------|----------|---|-------------|------------|------------|
| Concerne détection incendie | | | | | |
| centrale | 1 | conventionnelle Notifier 8 zones | 3 | 650,00 € | 650,00 € |
| batterie | 2 | 12 volts 7Ah pour la centrale | 3 | 50,00 € | 100,00 € |
| récupération | 1 | détection, BP, sirènes existant sous réserve de bon fonctionnement | 3 | 0,00 € | 0,00 € |
| détecteur | 15 | optique de fumée pour 4 x salle polyvalente-2 x studios-3 x salle studios-2 x couloirs étage-palier 2ème étage-2 x couloir de service 1er étage-entrée publique-reserve et chaufferie | 3 | 65,00 € | 975,00 € |
| sirène | 4 | Roschni socle haut avec flash pour 2 x salle polyvalente et 2 x studios-2 x couloirs étage-palier 2ème étage-2 x couloir de service | 3 | 99,00 € | 396,00 € |
| sirène | 2 | Roschni socle haut pour acces studio-entrée publique et resto | 3 | 40,00 € | 80,00 € |
| bouton | 7 | bris de vitre d'évacuation pour secours salle polyvalente-palier 2ème secours arrière plate forme-secours arrière latérale-sortie publique-chaufferie et cuisine | 3 | 40,00 € | 280,00 € |
| rétenteur | 12 | 100 Kgs pour porte coupe-feu | 3 | 91,00 € | 1.092,00 € |
| rappel | 12 | de porte pour porte coupe feu | 3 | 78,00 € | 936,00 € |
| alimentation | 3 | 24 volts 3A modulaires pour les rétenteurs | 3 | 140,00 € | 420,00 € |
| forfait | 1 | câblage F2, F3 nécessaire et accessoires | 3 | 1.700,00 € | 1.700,00 € |
| prestation | 5 | passage suivi de chanitier pour câblage par vos soins | 3 | 70,00 € | 350,00 € |
| plans | 1 | copies (5 x) d'implantation fourni pour réalisation du câblage | 3 | 100,00 € | 100,00 € |
| prestation | 64 | heures hors pose du câblage | 3 | 35,00 € | 2.240,00 € |

| | | |
|--------------------|-------------|------------|
| Total H.T. | 9.319,00 € | |
| Frais de livraison | 0,00 € | |
| Taxes | 0,00% | 0,00 € |
| | 6,00% | 0,00 € |
| | 21,00% | 1.956,99 € |
| Total T.T.C. | 11.275,99 € | |
| dont T.V.A. | 1.956,99 € | |

En signant ce devis vous acceptez les conditions générales de vente (verso de ce document).

Comptes bancaires
CBC 732-0101790-88
ING 363-0127365-44

pour accord: date et signature

offre valable deux mois

- Coordonnées de l'entreprise :

Walcarius
8b, rue des Garennes
7700 Mouscron
056/48/15/15

- Secteurs d'activités :

Construction métallique
Escalier et structure métallique

- Critères de sélection :

- **Devis reçu dans les délais impartis**
- **Société à caractère local**
- **Savoir faire reconnu dans le secteur**

WALCARIUS

constructions métalliques

Rue des Garennes
B-7700 Mouscron

tel : (056) 48 15 15
fax : (056) 48 15 10

e-mail : francis@walcarius.be
T.V.A. BE 426.588.578
R.C.T. 64.744
Enreg. entr. 426.588.578.0823311

a.s.b.l. La Frégate
att. Monsieur Alexis Maus
178 b , Rue du nouveau monde
7700 Mouscron

OFFRE: 20120833
Réf : cage d'escaliers extérieur

Mouscron, le 30/11/2012

Monsieur Maus,

Nous vous remercions pour votre demande de prix et vous faisons part de notre meilleur prix pour la réalisation et le montage d'une cage d'escaliers suivant les spécifications suivantes :

- Escalier en 4 vollées
- Palier intermédiaire hauteur 4m , longueur 2m
- Palier terminal hauteur 4m, longueur 2m
- Paliers hauteur 2m et 6m ont une longueur de 1m
- Largeur escaliers : 1m
- Marches et paliers en tôle larmée ou tôle perforée Eurostep.
- Une structure (prolongation de la cage d'escalier de 2m) est prévue pour l'emplacement de la cage d'ascenseur (hors notre lot)
- Toiture plate prévue en tôle de bardage simple peau au dessus de la cage d'escalier + cage d'ascenseur
- Habillage de la cage d'escaliers sur 3 faces en tôle perforée galvanisée
- Habillage de la cage d'ascenseur côté palier en tôle perforée galvanisée
- Prix : 49.897,-€

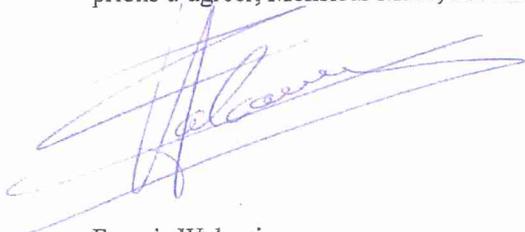
Dans le devis nous considérons les choses suivantes :

- Electricité à notre disposition sur chantier
- Fondations et percements dans le bâtiment à votre charge
- Lieu de montage accessible directement avec nos engins de terrassement, levage et transport.
- Frais d'empiètement sur le territoire à votre charge

Délai : 10 semaines

Fermeture annuelle : du 24/12/2012 au 02/01/2013 inclus

Espérant être favorisés de vos ordres, dont l'exécution aura nos meilleurs soins, nous vous prions d'agréer, Monsieur Maus, nos salutations distinguées.



Francis Walcarius

- Coordonnées de l'entreprise :

Sicli sa
1, rue du Merlo
1180 Bruxelles
02/370/24/11

- Secteurs d'activités :

**Fournisseur appareils de détection
incendie**
Installation appareils extincteurs

- Critères de sélection :

- **Société reconnue à l'échelon national**
- **Rapport qualité / prix le plus intéressant**

MJ La Frégate - Alexis

De: Lotfi Darsi <lotfi@mjlafregate.be>
Envoyé: jeudi 22 novembre 2012 13:04
À: fred Fred Admont; Elaine - MJ La Frégate; MJ La Frégate - Alexis; MJ LA FREGATE-PASCAL; mathieu@mjlafregate.be; Simon; Patricia; Anne-Christy Andry; Gaëtan
Objet: Fwd: offre sicli

Bonjour

Voici le devis pour l'installation des extincteurs fait par la société Sicli.

Une copie sera jointe au classeur.

Merci

Contenu du message réexpédié :

De : "Paul Vanlerberghe" <pvanlerberghe@telenet.be>
Date : 22 novembre 2012 12:52:42 GMT+01:00
À : <lotfi@mjlafregate.be>
Objet : offre sicli

À l'attention de mr Darsi

Nivo +1 :
2 ref.300032 Extincteur à mousse type aqua-max 6l à 111.53 € + tva21%
Près des sorties de secours

Nivo +2:
2 ref.300032 Extincteur à mousse type aqua-max 6l à 111.53 € + tva21%
Près des sorties de secours.

2x ref. 4000075 co2 5kg AC1 à 103.53 € +tva 21%
Près du studio technique
Près du podium (techniques)

2x ref 9000421 dévidoir fixe 20m à 157.56 € + tva
2 x ref 9000424 armoire pour dévidoir à 142.15 € + tva
Grande salle
Petite salle

Livraison franco, sans placement.

Salutations Distinguées

Paul Vanlerberghe
Sicli sa

- Coordonnées de l'entreprise :

Infini sprl
11, Chapelle adam
4652 Herve
087/68/65/67

- Secteurs d'activités :

Sonorisation
Eclairage

- Critères de sélection :

- **Service professionnel**
- **Services proposés de qualité supérieure**
aux différents devis reçus



info@infini.be

Date 20/11/2012
 Devis N° 121120
 Code client gaw

GAW RECORDINGS
 Justin

TVA
 Tél.
 Fax
 Gsm 0498 20 58 85
 Email Gaw ! Recordings <contact@gawrecordings.>

concerne Equipement eclairages

| <u>DEVIS</u> | | | | |
|--------------|-----|---|------|-------|
| Réf. | Qt. | | Prix | Total |
| v | 12 | projo PC 1kw Juliat 306, lampe, crochet | 405 | 4860 |
| v | 16 | projo led Briteq stagebeamer, crochet | 325 | 5200 |
| v | 4 | decoupes 1kw Juliat 613, lampe, crochet | 845 | 3380 |
| v | 12 | projo par 64, crochet, lampe | 65 | 780 |
| v | 1 | console ETC smarfade | 1026 | 1026 |
| v | 1 | lot de 20 perches, fixations, liaisons | 2400 | 2400 |
| v | 1 | lot cablage pour PROJOS, multis, dmx, ... | 900 | 900 |
| v | 1 | bloc 24x2kw Z88 | 2780 | 2780 |
| v | 1 | hazer (machine a brouillard) | 950 | 950 |
| m | 1 | main d'oeuvre installation | 2200 | 2200 |

« La frustration d'une mauvaise qualité dure plus longtemps que la joie, vite oubliée, d'avoir obtenu le meilleur prix. »
Ferdinand Porsche

| | |
|----------|------------|
| tot htva | 24476 € |
| tva | 5139,96 € |
| total | 29615,96 € |

Conditions Générales : Toute facture non payée à son échéance entraîne, de plein droit et sans mise en demeure, un intérêt de 1,5% par mois et une majoration de 50€ à titre de pénalité et frais administratifs. Toute réclamation pour être recevable, doit être formulée dans les 8 jours à dater de la réception de la facture. En cas de litige, seuls les tribunaux de Verviers Ville sont compétents.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à ce devis et vous invitons à nous contacter pour le moindre renseignement ou modification à y apporter.

TVA: BE 0424 115 870
 RCV: 51 534
 ING: 348 0146763 66

INFINI sprl
 chapelle adam 11
 4652 HERVE

TEL: 087 68 65 67
 FAX: 087 68 80 01
 GSM: 0475 46 38 30

- Coordonnées de l'entreprise :

SMCD sprl
316, Chaussée de Luigne
7712 Herseaux
056/33/04/61

- Secteurs d'activités :

Travaux de menuiserie

- Critères de sélection :

- **Meilleur rapport qualité / prix**
- **Devis reçu dans les délais impartis**

Anciens Ets SORY



ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE

*Charpente – escalier – P.V.C. – Vérandas –
Persiennes – Stores vénitiens –
Aménagement magasins – Parquets – Cuisines*

316, chaussée de Luigne
7712 MOUSCRON (H)
TEL 056/33.04.61 / FAX 056/84.60.01

N° Enregistrement : 08.20.01
Banque : 850.8647373.15
119.1013722.14
R.C.T. 73234
T.V.A. BE 444.842.196

Maison de jeune La Frégate
Mr Maus Alexis
Rue du Nouveau Monde 178b
7700 Mouscron

Mouscron le 27/11/12

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous remettre devis pour les travaux suivants :

Fourniture et pose de porte pleine en Stratifié, avec ébrasement et chambranles à peindre, poignée, serrure à cylindre, porte de **2m11**. (avec démontage)

Pour un prix de 499 € + tva.

Porte avec fermeture au dessus de 50cm en gyproc.

Pour un prix de 553 € + tva.

Cloison Rf 1/2h : 2 x 2 couches avec laine de roche, une couche enduit avec fibre de verre aux joints.

Cloison de 2m x 3m avec une porte RF : 987 € x 2p + tva

Cloison de 1m20 x 3m avec une porte RF : 787 € + tva

Cloison de 1m80 x 3m avec une porte RF : 938 € + tva

Grenier.

Cloison RF 1/2h à 90 € du m2 + tva

Porte RF 1/2h à 489 € pièce + tva

Ponton de 30cm x 4m50 x 5m60.

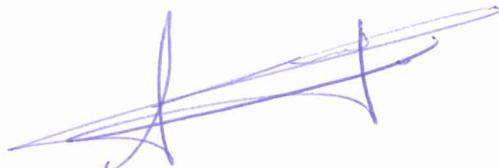
Gitage en bois + un panneau + pavacoustic avec panneau OSB

Pour un prix de 2.980 € + tva

Porte RF avec attestation ISIB.

Pour confirmer votre commande, veuillez nous retourner un exemplaire signé pour accord

Dans l'espoir d'être honoré de vos ordres, auxquels nos meilleurs soins seront accordés,
je vous prie d'agréer, Monsieur l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized, elongated shape.